



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

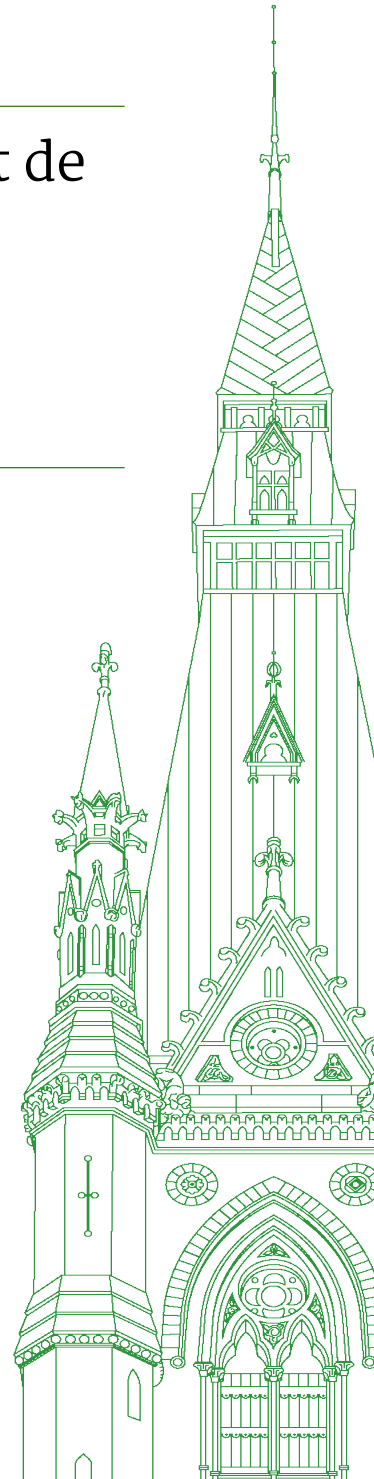
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 037

Le jeudi 28 mai 2026

Président : Michael Coteau



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 28 mai 2026

• (1100)

[Traduction]

Le vice-président (John Barlow (Foothills, PCC)): La séance est ouverte, mesdames et messieurs.

Bienvenue à la réunion n° 37 du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou à distance. Nous avons un témoin qui participe par Zoom.

Avant de poursuivre, pour nous assurer de protéger nos intérêts, je demanderais à tous les participants de lire les cartons qui se trouvent sur leur table concernant les microphones.

Je demanderais aux témoins et aux membres du Comité d'attendre que je les nomme avant de prendre la parole ou de poser une question directement à un témoin. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour l'activer, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. De plus, pour notre témoin sur Zoom, vous pouvez sélectionner, au bas de votre écran, le canal souhaité pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français.

Ceux d'entre vous qui sont dans la salle connaissent bien le fonctionnement des écouteurs qui se trouvent devant eux. Si vous avez besoin d'aide, veuillez nous le faire savoir. J'aimerais rappeler aux témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin d'interprétation, le panneau qui se trouve devant vous vous aidera à choisir la langue dans laquelle vous êtes le plus à l'aise.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins dans le cadre de notre étude sur les programmes de gestion du risque des entreprises du secteur agricole canadien.

Nous accueillons aujourd'hui les représentants de l'Association des transformateurs laitiers du Canada: Mathieu Frigon — c'est un plaisir de vous revoir, monsieur — et Chathurika Dayananda, qui est la directrice principale des affaires réglementaires et des relations avec les membres. Nous accueillons également Stephen Duff, qui est économiste en chef au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario. Enfin, nous accueillons Élise Gosselin, qui est la directrice générale de Novalait et qui se joint à nous par vidéoconférence.

Chacun d'entre vous disposera d'un maximum de cinq minutes pour faire son exposé. Nous passerons ensuite aux questions des membres du Comité.

Nous allons commencer par l'Association des transformateurs laitiers du Canada.

Vous disposez de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Mathieu Frigon (président et chef de la direction, Association des transformateurs laitiers du Canada): Monsieur le président, membres du Comité, bonjour.

Au nom de l'Association des transformateurs laitiers du Canada, je tiens à remercier le Comité d'avoir invité une association représentant les transformateurs alimentaires à participer à votre étude. Nous sommes conscients que la grande majorité des intervenants invités à s'exprimer dans le cadre de cette étude représentent les producteurs agricoles. Nous apprécions que vous reconnaissiez que la gestion des risques ne se limite pas à la ferme.

Comme vous le savez, l'Association des transformateurs laitiers du Canada est l'association nationale qui représente les intérêts politiques et réglementaires de l'industrie canadienne de la transformation laitière. Nous travaillons en étroite collaboration avec les producteurs laitiers et l'ensemble des acteurs de la filière laitière. Comme le secteur laitier canadien fonctionne comme un système interdépendant, une perturbation touchant n'importe quel maillon de la chaîne d'approvisionnement menace directement la stabilité de l'ensemble de l'industrie.

Sur ce, j'aimerais céder la parole à ma collègue Mme Chathurika Dayananda.

• (1105)

[Traduction]

Chathurika Dayananda (directrice principale, Affaires réglementaires et relations avec les membres, Association des transformateurs laitiers du Canada): Merci, monsieur Frigon, et merci, monsieur le président.

Le secteur canadien de la transformation laitière évolue dans un environnement de plus en plus complexe, marqué par la volatilité économique, les défis liés aux infrastructures et les pressions du commerce mondial. Bien que les programmes de gestion des risques de l'entreprise aient traditionnellement porté sur la production primaire, les transformateurs font également face à d'importants risques opérationnels et liés à la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'à un fardeau réglementaire et administratif croissant.

Alors que le gouvernement cherche à moderniser ces programmes en 2028 et à faire progresser une réforme réglementaire plus large dans le cadre de la GRE, nous encourageons la prise en compte de quatre principes clés.

Premièrement, la réforme réglementaire et la réduction du fardeau administratif doivent être considérées comme des priorités fondamentales des politiques publiques. Un exemple clé est celui de la responsabilité élargie des producteurs, ou REP, pour les plastiques. Bien que le Conseil canadien des ministres de l'environnement, ou CCME, ait eu l'occasion de s'entendre sur une approche harmonisée d'un océan à l'autre, plusieurs éléments sont demeurés non résolus, notamment les produits visés, la méthodologie de tarification du traitement et les exigences en matière de déclaration. Par conséquent, nous nous retrouvons avec une mosaïque de systèmes différents selon les provinces, et ce sont les transformateurs qui en assument les coûts. Une plus grande harmonisation fédérale-provinciale est essentielle.

Deuxièmement, le registre canadien des plastiques impose un régime de déclaration particulièrement lourd. Le Canada est pratiquement le seul pays à exiger un tel niveau de déclaration détaillée pour des matériaux complexes. Une grande partie des renseignements recueillis est répétitive et offre une valeur limitée pour l'élaboration des politiques, tout en créant une charge administrative importante qui détourne les ressources de l'innovation, de la productivité et de la compétitivité.

Troisièmement, les normes laitières canadiennes datent de plus de 100 ans et sont de plus en plus mal adaptées aux réalités modernes de la fabrication et du marché, particulièrement en ce qui concerne les normes d'identité et les exigences de composition. Le Canada devrait renforcer l'harmonisation réglementaire avec nos partenaires commerciaux mondiaux, les normes internationales et les meilleures pratiques scientifiques.

Quatrièmement, la recherche devrait être reconnue comme un pilier fondamental de la prévention des risques et de la compétitivité à long terme, et non comme une activité optionnelle. Elle nécessite un financement stable, prévisible et à long terme, ainsi que des partenariats soutenus afin de favoriser l'innovation continue et la résilience du secteur.

Enfin, les futurs cadres stratégiques devraient privilégier une réglementation agile et axée sur les résultats, capable de s'adapter à l'évolution des connaissances scientifiques et des réalités du marché, afin de renforcer la résilience du secteur tout en soutenant les consommateurs, la croissance économique et la sécurité alimentaire à long terme du Canada.

Merci de votre attention. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le vice-président (John Barlow): Merci, madame Dayananda.

Nous passons maintenant à M. Duff, qui dispose de cinq minutes.

Stephen Duff (économiste en chef, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario): Merci, monsieur le président, de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Je m'appelle Steve Duff. Je suis économiste en chef au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario. J'ai commencé à travailler sur les programmes de gestion des risques de l'entreprise et de gestion des risques agricoles en 1997, et je vous ferai part de mon point de vue et de mon expérience en Ontario.

L'agriculture canadienne est incroyablement diversifiée, et c'est particulièrement le cas pour le secteur agricole de l'Ontario. Les ex-

ploitations agricoles de l'Ontario produisent plus de 200 types de produits chaque année. Les réalités de la production et du marché associées à ces plus de 200 produits de base sont depuis longtemps différentes à bien des égards, mais semblables à d'autres égards. Toutes les exploitations agricoles ont fait face à l'instabilité climatique, à des phénomènes météorologiques extrêmes et récurrents, à l'instabilité géopolitique, aux pressions sur le coût des intrants, aux maladies animales et végétales et à l'incertitude, et continuent d'y faire face.

Malgré ses nombreux défis, l'agriculture primaire soutient un système agroalimentaire qui assure l'indépendance alimentaire des Ontariens tout en étant une pierre angulaire clé de l'économie de l'Ontario. Par exemple, environ un emploi sur neuf en Ontario est lié à notre secteur agroalimentaire.

Certaines exploitations agricoles dans des secteurs précis disposent d'un ensemble plus vaste et à plus long terme d'outils publics et privés pour aider à atténuer les risques communs. En Ontario, le nombre réel de produits qui sont associés à un accès à cet ensemble de programmes publics tels que la gestion des risques de l'entreprise, les paiements anticipés, etc., et d'outils privés tels que les marchés à terme, les contrats à terme, etc., est relativement petit. Ce sont notamment les céréales et les oléagineux, les porcs, les bovins, les produits laitiers et la volaille, qui constituent la majeure partie de notre production et de notre assise territoriale, mais il y a environ 180 autres produits, dont la plupart sont des fruits, des légumes des champs et produits d'agriculture uniques, qui sont associés à un accès beaucoup plus restreint aux outils privés et, dans certains cas, aux outils publics pour gérer ce qui représente souvent des risques très uniques. Par exemple, les données publiques sur les prix, la production et les rendements qui existent depuis longtemps et qui sont disponibles pour de nombreux produits de base ne sont pas accessibles pour la plupart de ces produits individuels.

Pour bon nombre des produits les plus périssables, il n'y a pas d'outils privés accessibles, mis à part les ventes directes aux consommateurs, pour atténuer de manière proactive le risque lié aux prix. En Ontario, ces limites ont eu une incidence sur l'utilisation des terres, les niveaux de production et la dépendance à l'importation pour certains de ces produits, car les producteurs prennent des décisions en fonction des outils de gestion du risque offerts, et choisissent pour des produits comme les céréales et les oléagineux. Il est important pour nous de reconnaître qu'il y a des limites à la portée des outils de gestion des risques publics et privés disponibles et pour tous les produits, et que nous pouvons en faire plus pour comprendre les besoins associés à leur production afin d'élaborer et d'offrir des solutions.

En même temps, pour bon nombre de nos exploitations agricoles, les outils publics et privés sont de plus en plus fragmentés et sont maintenant perçus, compris et souvent utilisés de façon indépendante plutôt qu'en tant que partie d'un cadre global de gestion des risques agricoles. Comme nous sommes tous confrontés à une incertitude croissante, il est difficile pour les producteurs de gérer leur production et les risques financiers et mentaux auxquels ils font face de manière proactive et réactive. Notre secteur ne peut pas continuer à contribuer à la croissance économique, à la sécurité alimentaire, à l'innovation et à la durabilité sans une gestion des risques solide et proactive qui commence à la ferme.

En ce qui concerne le prochain cadre stratégique, nous devons examiner comment les politiques gouvernementales, l'information, la recherche et le transfert des connaissances peuvent aider à élargir et à améliorer les outils de gestion des risques publics et privés pour toutes les exploitations agricoles. Cela commence par l'amélioration des données disponibles pour un plus grand nombre de produits. De meilleures données mèneront à de meilleurs renseignements et à de meilleurs outils de gestion des risques, encore une fois, de façon proactive et réactive.

Un excellent exemple est la recherche financée par l'État qui permet d'augmenter la productivité à la ferme afin de réduire les coûts, d'augmenter la production et de gérer les risques de manière proactive. Il faut aider les agriculteurs à élaborer, à comprendre et à mettre en œuvre un cadre intégré de gestion des risques agricoles qui intègre nos outils publics et privés actuels et futurs. On pourrait ainsi offrir une plus grande certitude à un plus grand nombre d'exploitations agricoles partout au Canada, leur permettre de participer plus activement à leur gestion des risques agricoles dans le cadre de la planification des activités et, en retour, les aider à continuer d'investir et de faire croître leurs entreprises.

En conclusion, je crois qu'il existe de nombreuses façons de renforcer notre secteur en améliorant les outils publics et privés qui lui permettent de se préparer et de gérer plus activement les risques.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je pense que votre étude attire l'attention sur cet enjeu clé, et j'ai hâte de répondre à vos questions.

• (1110)

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Duff.

Nous allons maintenant entendre Mme Gosselin, qui dispose de cinq minutes. Allez-y.

[Français]

Élise Gosselin (directrice générale, Novalait): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de donner l'occasion à Novalait de contribuer à vos travaux sur la gestion des risques agricoles.

La mission de Novalait est d'investir dans la recherche qui apporte des solutions aux problèmes actuels et futurs des producteurs et des transformateurs laitiers. Toutes les fermes et les usines laitières du Québec contribuent au financement de Novalait au prorata des volumes de lait produits ou achetés. Je tiens toutefois à préciser que Novalait n'agit pas au nom des entreprises laitières, mais comme levier stratégique d'innovation, en partenariat avec l'ensemble des fermes du secteur laitier.

L'innovation est un outil clé de gestion des risques. Dans un contexte agricole en transformation, la gestion des risques ne doit pas reposer uniquement sur des mécanismes financiers d'indemnisation. Elle doit également s'appuyer sur la capacité d'anticiper, de s'adapter et d'innover. À cet égard, l'innovation constitue un outil fondamental pour prévoir et réduire les risques à la source, améliorer la résilience des entreprises et accroître leur capacité d'adaptation aux changements rapides.

Les investissements en recherche de Novalait contribuent, par exemple, à maximiser la productivité par vache et à améliorer la rentabilité des fermes laitières, à mettre l'intelligence artificielle au service du bien-être et de la santé des vaches laitières, à se préparer et à faire face aux risques de biosécurité, à s'adapter aux change-

ments climatiques et à contribuer aux objectifs de carboneutralité du secteur laitier, tant en production qu'en transformation, ainsi qu'à ceux du Canada. Ces avancées contribuent directement à réduire l'exposition aux risques économiques, environnementaux et sanitaires.

Plusieurs enjeux limitent actuellement le plein potentiel de l'innovation comme levier de gestion des risques. Il y a un décalage entre l'innovation et les programmes de gestion des risques actuels, qui sont souvent axés sur la compensation après coup plutôt que sur la prévention et l'investissement stratégique. Par ailleurs, le financement de la recherche est insuffisant et parfois instable. L'innovation nécessite des investissements à long terme, cohérents et prévisibles.

Depuis sa création en 1995, il y a plus de 30 ans, Novalait a financé la recherche d'une manière constante en appuyant plus de 150 projets, d'une valeur totale de 80 millions de dollars. Agriculture et Agroalimentaire Canada a été un partenaire majeur dans cette réussite, tant en matière de financement que sur le plan de la réalisation des projets de recherche. Toutefois, durant cette période, les programmes de financement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont beaucoup fluctué et certains, comme l'Initiative des laboratoires vivants, ont récemment pris fin. Nous sommes heureux de pouvoir poursuivre le projet des laboratoires vivants jusqu'en mars 2028. Malheureusement, les suites attendues n'auront pas lieu, et c'est un problème pour les 20 fermes qui ont investi dans la réorientation de leurs pratiques vers des pratiques qui leur permettent de réduire leur empreinte carbone, mais également pour la quarantaine de chercheurs qui sont impliqués et pour notre capacité à aller porter les résultats obtenus dans l'ensemble des fermes laitières du Québec et du Canada.

À la lumière de ces constats, nous souhaitons communiquer trois messages principaux.

Premièrement, il faut reconnaître l'innovation comme un pilier de la gestion des risques. Les programmes devraient explicitement intégrer la recherche et l'innovation comme des leviers de réduction des risques, et non seulement comme des activités de développement.

Deuxièmement, il faut renforcer les investissements en recherche appliquée. Pour Agriculture et Agroalimentaire Canada, investir en partenariat avec des organisations comme Novalait permet d'assurer une continuité des efforts d'innovation, une réponse adaptée aux défis particuliers du secteur laitier et un meilleur transfert des connaissances vers les fermes et les usines laitières.

Troisièmement, il faut maintenir les infrastructures et les équipes de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Au Canada, toutes les institutions de recherche universitaires et gouvernementales ont évolué en complémentarité. Toute compression dans les infrastructures de recherche est une perte nette et irrémédiable qui nuit à la capacité de répondre aux priorités et aux besoins de recherche des producteurs et des transformateurs laitiers du Canada.

En conclusion, la gestion des risques agricoles gagne à être envisagée de manière plus globale, de la prévention à la compensation, en intégrant pleinement l'innovation comme solution structurante. Novalait est prêt à collaborer avec les instances publiques pour maximiser les retombées des investissements en recherche des producteurs et des transformateurs du Québec et pour contribuer à un secteur laitier plus durable.

• (1115)

Je vous remercie de votre attention. Je suis prête à répondre à vos questions.

[Traduction]

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, madame Gosselin.

Nous passons maintenant aux conservateurs pour six minutes.

Monsieur Epp, vous avez la parole.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le vice-président.

Je remercie les témoins de comparaître.

Lorsqu'un habitant de Chatham-Kent—Leamington atteint l'âge de 100 ans, nous lui préparons un certificat, et j'essaie habituellement de le remettre personnellement. Je ne savais pas que nos normes laitières dataient de 100 ans, et je ne sais pas si c'est la même raison de célébrer.

Je vais commencer par M. Duff.

Vous avez dit que l'agriculture en Ontario était très diversifiée, avec plus de 200 produits, et que 180 ne cadraient pas nécessairement avec certains des programmes existants, du moins pas bien. De façon générale, les témoignages devant le Comité ont montré que le programme Agri-protection est largement soutenu là où il fonctionne bien. Évidemment, l'accent a surtout été mis sur Agri-stabilité et les améliorations qui doivent y être apportées. Commentons par cela.

Y a-t-il des possibilités, pour certains de ces 180 autres produits, d'améliorer les liens entre nos systèmes de déclaration de revenus et la saisie des données? Vous avez parlé de l'importance des données et de la nécessité d'améliorer les programmes. Quelles sont les possibilités à cet égard? Passons également aux trois principales critiques: le manque de reconnaissance de la diversification des exploitations agricoles, le délai de paiement et la couverture, qui passe essentiellement de la stabilisation à la couverture en cas de catastrophe, puisque les niveaux ont diminué.

L'amélioration de la collecte de données permettrait-elle de répondre à certaines de ces préoccupations et d'améliorer les délais, surtout en ce qui concerne les agriculteurs qui veulent maintenir leurs marges de référence alors que le programme Agri-stabilité fonctionne selon la comptabilité d'exercice? Pouvez-vous aborder ces préoccupations?

Stephen Duff: En ce qui concerne l'amélioration de l'information, nous avons évolué dans le secteur. Je travaille dans ce domaine depuis près de 30 ans. Certains des problèmes avec les données disponibles sont les mêmes qu'il y a 30 ans, lorsque j'ai commencé à travailler sur ce dossier.

En ce qui concerne la production des déclarations de revenus, les producteurs ont quelques options. Tous les formulaires utilisent des ensembles de codages différents. Le plus détaillé, qui remonte au CSRN, permettrait par exemple de ventiler plus en détail la production horticole au Canada et d'autres produits uniques, ce qui permettrait d'obtenir de meilleures données. Nous pourrions harmoniser les formulaires d'une manière qui améliorerait grandement la capacité d'aider ces producteurs à accéder aux programmes, entre autres choses.

Nous n'avons pas vraiment de base de données unique sur le revenu agricole au Canada. Les données sont désordonnées à bien des égards. Le système est tout de même très fonctionnel, mais il pourrait être amélioré de manière à contribuer aux facteurs qui ont été cernés, en ce qui concerne la rapidité, la simplicité, etc.

J'aimerais également souligner que j'ai écouté l'autre jour le témoignage des représentants de MNP que je connais très bien, et je me fais l'écho de certains des commentaires qui ont été formulés. D'après mes calculs, plus de 75 % des exploitations agricoles au Canada bénéficient d'un crédit externe. Si vous avez un crédit externe, vous créez un état financier d'exercice, qui contient des inventaires, etc. C'est la base de bons renseignements solides sur la production, que ce soit pour l'agriculteur, pour le gouvernement, pour l'ARC ou pour l'industrie.

Pour reconnaître ce fait et améliorer certaines façons dont nous pourrions... Cela ne veut pas dire qu'il faudra soudainement produire une déclaration de revenus selon la comptabilité d'exercice, parce que les sociétés présentent leurs états financiers et s'adaptent à la comptabilité de caisse. Nous pourrions le faire beaucoup plus facilement, à mon avis, et cela permettrait notamment d'obtenir de meilleures données. Il faudra travailler pour y arriver, je l'admets, mais je pense que cela contribuerait grandement à améliorer certaines des lacunes qui ont été désignées.

• (1120)

Dave Epp: Merci.

Dans le cadre de notre étude, on nous a demandé non pas de modifier légèrement notre série de programmes actuels, mais plutôt de procéder à des révisions majeures pour éliminer certaines de ces faiblesses fondamentales. Encore une fois, elles concernent surtout Agri-stabilité.

Je vais revenir sur un commentaire que vous avez fait dans votre témoignage au sujet de la recherche d'un cadre global. Pourriez-vous envisager un programme national d'Agri-stabilité qui suivrait essentiellement un modèle prêt à l'emploi, où les programmes régionaux qui sont bien soutenus par différents secteurs seraient intégrés à un cadre national et ensuite, avec les données améliorées de collecte des impôts, accèderaient à une réponse plus rapide et plus prévisible?

Stephen Duff: Encore une fois, du point de vue de l'harmonisation des données et de mon expérience de l'administration de ce genre d'ensemble de données, tout revient à l'état des résultats de l'information financière de la ferme. Ce qui est intéressant au sujet de cette idée de manque d'information, c'est que pour ces produits plus uniques, les états financiers — les dossiers de production — sont la véritable base de l'information pour leur secteur.

Pour avoir cet ensemble de données commun qui permettrait d'identifier clairement... Même pour les pêches, par exemple, qui sont un produit assez courant, si vous ne participez pas à Agri-investissement ou à Agri-stabilité — et c'est le cas de nombreux producteurs —, vos données sont considérées comme une vente de fruits. Par conséquent, Statistique Canada, Agroalimentaire Canada et nous n'avons pas la capacité de les analyser. La ventilation de cette base entraîne de nombreuses options. Encore une fois, si tout le monde est dans le système, vous avez des outils à votre disposition pour faire d'autres types de calculs, de rajustements, etc.

Dave Epp: Pour revenir au mot « options », certains demandent de ramener le niveau de couverture à 85 %. Les producteurs plus expérimentés ne chercheraient peut-être pas nécessairement à obtenir une couverture de 85 % s'il y avait des enjeux liés aux coûts ou à des rabais. Vous dites que vous travaillez dans ce domaine depuis 30 ans. Nous tenons des registres comptables des marges depuis au moins 20 ans.

A-t-on suffisamment de données pour créer une matrice actuarielle solide des primes qui pourrait servir à un programme tenant compte de la diversification à la ferme et offrant une collecte améliorée de données ainsi que différents niveaux de couverture aux producteurs?

Stephen Duff: Encore une fois, je ne suis pas actuair, mais j'ai suffisamment d'expérience dans ce domaine pour savoir que les données nous contraignent. Notre ensemble de données actuel... Je vais prendre l'exemple de la pêche, qui est éloquent. Cet ensemble de données est plus limité que ceux des fermes céréalières ou bovines. De même, si nous adoptions ce genre de modèle pour les produits laitiers, la volaille et d'autres produits de base, les données seraient également limitées.

Il est périlleux de prétendre que nous pouvons en arriver à des nombres fiables sur le plan actuariel, car les programmes actuariels ont tendance à intégrer ce qui serait considéré comme une prime équitable — le coût du programme au fil du temps — ainsi qu'à intégrer un risque pour refléter les impondérables. Il y a beaucoup d'impondérables. Souvent, dans les primes, c'est le coût supplémentaire qui devient vraiment difficile à fixer. Il est difficile d'en arriver à un nombre qui pourrait être considéré à la fois comme efficace et abordable.

Ici encore, si nous avions de meilleures données, nous aurions de meilleures chances d'y arriver. J'ai d'ailleurs participé à cet exercice même dans les années 2000. Le PCSRA a été conçu à l'origine pour assurer la participation continue de toutes les exploitations agricoles au Canada. Cela aurait facilité la collecte de ces données. L'accès à ces données augmenterait les chances de réussite, mais encore une fois, la victoire n'est pas assurée non plus. Il faut déployer beaucoup d'efforts.

• (1125)

Le vice-président (John Barlow): Merci, monsieur Duff. Le temps de parole du député est écoulé. Je vous ai donné un peu de latitude pour terminer votre pensée.

Stephen Duff: Je vous en suis reconnaissant.

Le vice-président (John Barlow): Madame Dandurand, vous avez six minutes.

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Merci beaucoup.

Je remercie les témoins d'être ici pour exprimer leur point de vue sur ce sujet très important.

Je voudrais préciser, d'entrée de jeu, que le secteur laitier est très vivant dans ma circonscription, notamment dans la région de Coaticook. Il y a aussi des gens qui participent aux laboratoires vivants, y compris les propriétaires de la Ferme Morine, qui gagne année après année le concours Lait'xcellent. Il y a donc vraiment une industrie laitière très vivante dans mon coin. Je vais me permettre de nommer aussi la Laiterie de Coaticook, qui est un transformateur

très important au Québec. Je m'intéresse beaucoup à la vie des producteurs laitiers.

Ma question s'adresse aux gens de l'Association des transformateurs laitiers du Canada et à la représentante de Novalait.

Présentement, l'industrie laitière fait face à plusieurs sources d'incertitude, comme l'inflation, le coût de l'énergie, la main-d'œuvre, le climat et le commerce international. Quels sont les risques les plus difficiles à gérer pour l'industrie laitière et l'industrie de la transformation laitière?

Mathieu Frigon: Merci pour la question.

Je dirais que ce sont les risques liés au commerce international. Nous travaillons étroitement avec le gouvernement là-dessus, mais, évidemment, l'incertitude ne vient pas de notre gouvernement. Elle vient davantage du sud de la frontière. Cependant, ça fait partie de la nouvelle réalité depuis maintenant presque deux ans.

Il y a aussi le coût de l'énergie. En effet, ça a assurément un impact.

En dernier lieu, il y a aussi les changements profonds dans le marché, mais ça, c'est une occasion à saisir. Il est toujours impressionnant de voir à quel point des événements actuels peuvent s'expliquer par la recherche passée. Par exemple, j'avancerais que ce n'est pas tout le monde qui a vu venir l'engouement pour les protéines, dont vous avez sans doute entendu parler. Depuis deux ans, on voit vraiment un engouement pour les protéines laitières en particulier, qui sont les meilleures protéines. En effet, la recherche démontre que la protéine laitière est la meilleure pour lutter contre ce qu'on appelle la sarcopénie, soit la perte de masse musculaire quand on vieillit. Les médicaments pour maigrir ont aussi contribué à cet engouement, parce que les gens veulent perdre du poids sans perdre de masse musculaire.

Bref, je dis tout ça pour réitérer ce que Mme Gosselin a dit plus tôt sur l'importance de la recherche. Il est toujours impressionnant de voir à quel point la recherche passée explique des événements actuels. Je dirais que l'engouement pour les protéines vient assurément, en partie, des recherches passées qui ont été faites, notamment sur les protéines laitières et leur importante contribution au maintien de la masse musculaire. Est-ce que ça compte comme un risque? Non. C'est un grand chambardement pour le marché laitier, mais c'est aussi une occasion à saisir, effectivement.

Élise Gosselin: Permettez-moi de compléter cette réponse.

Je suis d'accord sur ce qui a été dit précédemment, mais j'aimerais aussi souligner les enjeux liés à l'adaptation aux changements climatiques. À cet égard, nos producteurs sont en première ligne. Les 20 producteurs qui font partie du Laboratoire vivant — Lait carboneutre sont tous différents. Par contre, ils partagent tous la fierté de pouvoir léguer leur entreprise à la génération suivante, et ils ont tous aussi des inquiétudes à ce sujet.

Les producteurs font actuellement face à des problèmes de sécheresse et à des événements climatiques subits. Ça, ce n'est pas dans le futur que ça se passe; ça se passe actuellement, chez eux. Alors, l'adoption de nouvelles pratiques culturelles fait partie des changements qu'ils doivent faire, et les recherches qu'on mène à ce sujet sont rapidement appliquées, parce qu'ils en ont besoin pour s'adapter et pour réduire l'empreinte de carbone de la production laitière. De ce fait, ça répond aussi à des exigences pour les producteurs en lien avec leurs objectifs de carboneutralité, ainsi que pour les transformateurs, qui se sont aussi fixé des objectifs. Ça fait partie des demandes. On a presque atteint le niveau d'accès au marché qui permet de répondre aux exigences des distributeurs et des consommateurs.

Marianne Dandurand: Merci. Je vais vous inviter à poursuivre votre intervention, parce que vous avez de nombreux projets liés à la biosécurité et à la transformation, entre autres.

Est-ce que, de votre côté, vous pensez qu'il y a une plus grande demande de la part de l'industrie pour des solutions qui permettraient de réduire les risques à long terme?

• (1130)

Élise Gosselin: Oui. Novalait existe depuis 30 ans. Si, depuis ses débuts, les producteurs et les transformateurs n'avaient pas investi ensemble dans la recherche, je ne pense pas qu'on aurait pu garantir la longévité de l'organisme. Je pense qu'ils ont appris que la recherche menée par le passé leur permet d'avoir aujourd'hui des solutions pour l'avenir.

Le financement des projets de recherche ne vise pas seulement à obtenir des connaissances ou des procédés qu'on transfère; il permet aussi à des chercheurs d'être présents, de comprendre les défis et d'établir des chaires de recherche en biosécurité. S'il y a une éclo- sion de grippe aviaire ou d'autres problèmes, on peut compter sur des gens qui sont déjà capables de réagir et d'appuyer l'industrie laitière face à ces problèmes. C'est la même chose dans plein d'autres domaines.

L'année dernière, Novalait a mené une réflexion sur sa capacité financière. Chacun de mes groupes d'actionnaires, formés des producteurs et des transformateurs laitiers du Québec, a décidé d'accroître la capacité financière de Novalait, ainsi que les sommes prélevées pour la recherche. Donc, je pense que ça assure notre présence et la poursuite de nos activités.

Par conséquent, nous disons aux instances gouvernementales que, quand on appuie la recherche, on répond aux défis à court, à moyen et à long terme des producteurs et des transformateurs laitiers. Ces derniers investissent des fonds, et nous demandons aux instances gouvernementales si elles veulent se joindre à nous et nous appuyer. Par la suite, nous nous assurons que ces résultats sont appliqués à la ferme ou à l'usine.

Marianne Dandurand: Merci beaucoup.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, madame Dandurand.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Lemire, pour six minutes.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Frigon, je vous remercie de votre présence aujourd'hui. Depuis le début de cette étude, nous avons beaucoup parlé de l'importance de diversifier les marchés, d'en trouver de nouveaux et d'exporter, mais très peu de l'importance de développer les marchés intérieurs.

Le secteur du lait, pour ce qui est de la consommation intérieure, représente l'un des plus importants marchés, notamment en raison de la gestion de l'offre.

Quelles leçons doit-on retenir en ce qui concerne la gestion des risques, le modèle de la gestion de l'offre et la force du secteur laitier et de la transformation laitière?

Mathieu Frigon: Avant toute chose, ça fournit assurément une grande stabilité. Notre secteur est effectivement tourné vers le marché intérieur, mais nous faisons quand même de l'exportation. Il y a peut-être un certain paradoxe. Tantôt, j'ai parlé d'un chambardement, dans le bon sens du terme, lié à l'engouement pour la protéine. Habituellement, dans le marché laitier canadien, la demande pour la matière grasse augmente plus rapidement que celle pour la protéine. C'est toutefois l'inverse qu'on observe depuis les deux dernières années. La vitesse à laquelle ce changement s'est produit est assez spectaculaire. Ça n'empêche pas qu'il peut y avoir des chambardements liés à la demande des consommateurs. Je dirais que la stabilité est assurément le mot clé qui me vient en tête.

Sébastien Lemire: Dans le contexte actuel, je mets l'accent sur l'importance de miser sur la transformation. S'il y a un secteur chez nous qui le fait, c'est bien le milieu laitier, comme chez Lactalis, à Laverlochère, chez Boréalait et chez toutes les autres entreprises.

Pouvez-vous nous parler de l'importance de développer les circuits de proximité, notamment pour réduire les coûts de transport? Comment peut-on reproduire le modèle du secteur du lait dans les autres secteurs agricoles?

Mathieu Frigon: Je pense qu'il y a eu un reportage sur Boréalait dernièrement, si je ne me trompe pas. J'ai visité l'Abitibi il y a deux ans...

Sébastien Lemire: Je pourrais vous fournir son yogourt. Il est particulièrement bon.

Mathieu Frigon: Oui, et je connais la famille Rancourt, qui...

Sébastien Lemire: Vous connaissez donc Evelyne Rancourt. Nous saluons toute la famille.

Mathieu Frigon: Vous m'avez posé une bonne question.

Je dis toujours que c'est propulsé par la demande des consommateurs. Il y a une demande pour les circuits de proximité. Il faut la suivre. Il y a d'autres consommateurs qui vont plutôt chercher à obtenir le meilleur prix pour leurs achats. Il faut répondre à cette demande aussi. Il faut vraiment s'aligner sur la demande des consommateurs. C'est ce que les producteurs et les transformateurs s'efforcent de faire. Là, on est aux prises avec une demande galopante pour les protéines qu'on n'avait pas vue venir. Il faut répondre à cette demande.

Assurément, les circuits courts ont une place, et il y a un marché pour ça. C'est peut-être un marché de niche, mais c'est un marché en croissance.

• (1135)

Sébastien Lemire: Quels sont les risques pour les transformateurs? Dans le cadre de cette étude sur la gestion des risques, on a l'impression que ça va quand même bien pour les transformateurs. Cependant, quels sont les risques qu'il est important de relever aujourd'hui?

Mathieu Frigon: J'en ai parlé tantôt. Il s'agit de l'incertitude et des risques liés au commerce international. Je pense qu'il faut apprendre à vivre avec ces risques, parce que, évidemment, on connaît l'administration au sud de la frontière: ce n'est pas une merveille de stabilité. Il peut toujours y avoir des surprises. Je dirais que c'est probablement le risque principal pour les investissements, parce qu'il y a quand même de gros projets d'investissement. Ça revient.

Donc, en effet, la force du système est sa stabilité, mais des événements externes viennent ajouter des risques d'instabilité. C'est sûr que ça a un impact. Il faut tenir compte de ces risques quand vient le moment de faire des investissements, évidemment.

Sébastien Lemire: Un des premiers projets de loi que le Parlement a adoptés pour protéger la gestion de l'offre est le projet de loi C-202. Il a apporté une belle stabilité et une belle confiance dans le marché chez les producteurs. Cependant, j'ai l'impression que ce sont les transformateurs — nous avons eu la chance d'en discuter — qui risquent d'être un peu plus vulnérables face aux parts de marché que voudraient prendre des entreprises américaines.

Comment vous préparez-vous à ça? Quelles sont les recommandations que vous nous faites pour protéger l'industrie des transformateurs canadiens?

En même temps, comment peut-on s'assurer que les transformateurs canadiens peuvent continuer d'acheter du lait ou des protéines laitières canadiennes?

Mathieu Frigon: Nous nous préparons à ça en travaillant étroitement avec les producteurs laitiers du Canada. En fait, je dirais même que nous rencontrons toujours les représentants des gouvernements conjointement. Nous sommes solidaires en disant que nous avons déjà fait assez de concessions.

Effectivement, en ce qui concerne les demandes des Américains, même si les producteurs sont aussi touchés, on pourrait avancer que les transformateurs, pour certaines demandes, sont probablement ceux qui sont sur la ligne de front. Nous maintenons que nous avons assez donné.

C'est drôle, parce qu'il y a des choses qui ont été faites dans l'accord à un moment où tout le monde avait un surplus de protéines, y compris les États-Unis. Là, on s'en va dans un monde où, à l'inverse, il pourrait y avoir un manque de protéines. Alors, ces changements sur le plan de la consommation bouleversent tout le monde, y compris aux États-Unis, qui vivent le même phénomène. Il reste à voir si ça va avoir un impact sur les demandes qu'ils font au système laitier canadien.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup.

[Traduction]

C'est le tour de M. Gourde, qui dispose de six minutes.

[Français]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Gosselin.

Dans votre discours d'ouverture, vous avez parlé d'un partenariat entre des fermes, des agriculteurs, Novalait et Agriculture et Agroalimentaire Canada. J'aimerais que vous nous parliez de l'importance de ce partenariat direct avec les fermes. Les producteurs laitiers ont accepté de consacrer du temps, des animaux et des infrastructures à une collaboration avec Novalait pour faire de la recherche et faire avancer les choses.

On peut dire que vous avez fait un bon travail: depuis les 30 dernières années, le secteur laitier canadien a énormément changé et évolué. Aujourd'hui, on sait que la grande réussite du secteur laitier résulte de l'innovation et la recherche-développement, que ce soit en ce qui concerne les races laitières ou la composition du lait.

Parlez-moi encore de l'importance des producteurs. Quelle contribution ont-ils apportée dans ces sphères de recherche?

Élise Gosselin: Je vous remercie de cette excellente question.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a créé un programme par lequel il s'est distingué, même à l'échelle mondiale, soit l'Initiative des laboratoires vivants. Personnellement, je suis chez Novalait depuis 25 ans, et je peux dire que ce projet vient concrétiser un aspect très important. Pour nous, tout projet de recherche doit répondre à une question ou à un problème vécu dans une ferme. On va chercher de la connaissance afin qu'elle soit transmise et utilisée. Cependant, souvent, on a un processus où le projet de recherche se fait et est ensuite transféré aux producteurs.

Ce qui est formidable, dans le cas du projet de Laboratoire vivant — Lait carbonutre, qui est toujours en cours, c'est que ce processus se fait en temps réel et en collaboration. Des producteurs discutent avec des chercheurs de l'amélioration de leurs pratiques à la ferme. Ce sont eux qui soulignent des problèmes et qui proposent des améliorations. Ils sont accompagnés dans ce processus par un groupe de scientifiques, ce qui fait que la mise sur le marché, c'est-à-dire l'utilisation de la recherche, se fait presque en temps réel. C'est une vitrine extraordinaire pour l'ensemble des producteurs, parce qu'ils voient d'autres producteurs s'impliquer dans la recherche et mettre en œuvre les résultats. Il s'agit donc d'un concept formidable.

Par ailleurs, les producteurs ne sont pas sur la liste de paie de Novalait. Ils ne sont pas payés pour faire ça; ils le font parce qu'ils y voient des avantages à court, à moyen et à long terme pour leur entreprise. Ils prennent aussi des risques, parce qu'ils sont innovants. Ils fournissent un nombre incroyable de données, surtout des données techniques et économiques, mais aussi sur tous les facteurs d'adoption. Ils nous expliquent pourquoi ils aiment ou n'aiment pas certaines pratiques. Alors, leur contribution à l'Initiative des laboratoires vivants est exceptionnelle.

Comme je l'ai dit, nous sommes très contents de pouvoir terminer ce projet. Nous espérons qu'on donne suite à cette initiative, parce que c'est le genre de projet qui doit être mené à long terme. Ce sont des réflexions sur des sujets comme l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est de la science qui est encore neuve. Ce sont des choses que nous sommes encore en train d'améliorer. Nous avons donc espéré quelque chose à plus long terme, mais, malheureusement, cette initiative va prendre fin.

Cela dit, il y a des choses essentielles là-dedans, et elles doivent continuer. Nous allons être proactifs et nous allons peut-être proposer de nouvelles solutions à Agriculture et Agroalimentaire Canada et à d'autres partenaires.

• (1140)

Jacques Gourde: Madame Gosselin, vous m'avez enlevé les mots de la bouche en parlant de la contribution exceptionnelle et non rémunérée des producteurs. Ils ont accepté de fournir du temps bénévolement, des animaux et des infrastructures.

Si on était capable de chiffrer ce que ça aurait coûté si on avait été obligé de payer l'étude au complet, est-ce que la part des producteurs serait supérieure à celle du gouvernement du Canada?

Je ne sais pas comment vous pouvez nous le dire, mais est-ce que la part des producteurs représenterait 40 %, 50 % ou 60 % du coût total de l'étude, par exemple? Aurait-il été impossible de la faire sans leur participation?

Élise Gosselin: Vous allez constater la prudence d'une personne qui travaille dans le domaine des sciences: j'aurais aimé avoir une étude pour analyser tout ça.

Effectivement, ce n'est pas tout à fait comparable à ce qu'on fait sur le plan de la recherche. Ces gens donnent plus que du temps: ils réorientent la façon dont ils produisent du lait en adoptant de nouvelles pratiques. Il demeure important de trouver des façons de chiffrer ça. Je pense qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada en était tout à fait conscient. On essaie de comptabiliser et de chiffrer tout ça, mais, effectivement, c'est un multiple de la contribution financière qui a été donnée par Agriculture et Agroalimentaire Canada. C'est un ensemble. Novalait a financé une partie de la recherche, ainsi qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour qu'on soit capable de réaliser ce projet, et les producteurs y ont participé. Effectivement, leur contribution est exceptionnelle.

Jacques Gourde: Pouvez-vous dire que...

Le vice-président (John Barlow): Merci, monsieur Gourde. Votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Nous passons maintenant à Mme Mingarelli pendant cinq minutes.

[Français]

Giovanna Mingarelli (Prescott—Russell—Cumberland, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Mes premières questions s'adresseront à M. Frigon.

Le Canada risque-t-il de perdre de sa capacité de transformation laitière au profit d'autres pays? Si c'est le cas, pourquoi?

• (1145)

Mathieu Frigon: Ça dépend de ce qui va arriver dans le cadre de futurs accords de commerce international. Il y a une loi en place, mais ça pourrait être le cas, effectivement, s'il y avait une augmentation de l'accès à notre marché. De plus, si on réduit la capacité de certaines entreprises qui sont davantage tournées vers l'exportation de produits de niche, ça pourrait aussi avoir des conséquences sur la capacité de transformation laitière du pays.

Giovanna Mingarelli: Merci.

Quelles conditions sont nécessaires pour que le Canada demeure un endroit attrayant pour investir dans la transformation laitière?

Mathieu Frigon: Ça prend des conditions propices à l'investissement, comme vous le dites. Je parlais de l'incertitude, plus tôt. Nous aimerions pouvoir contrôler ce qui se passe de l'autre côté de

la frontière, mais c'est indépendant de notre volonté, malheureusement.

Par ailleurs, il faudrait assurer des conditions stables sans faire de concessions supplémentaires dans le cadre d'accords de commerce international. Je pense à tout ce qui peut contribuer à la stabilité. C'est la nature même du système.

Comme je le disais tantôt en réponse à une question, c'est un système stable, mais c'est un système en croissance. Quand je dis « stable », ça ne veut pas dire que c'est un système qui est stagnant. Il faut faire la distinction. En ce moment, la croissance est bonne. Tous les facteurs qui peuvent contribuer à une plus grande stabilité sont propices à l'investissement, bien sûr. Étant donné que c'est un marché en croissance, il y a des projets d'investissement. C'est ce qui est intéressant, actuellement, dans le secteur laitier au Canada. Toutefois, il y a toujours un nuage d'incertitude qui plane au-dessus du commerce international. Si on pouvait réduire ce nuage, c'est sûr que ce serait très avantageux.

Giovanna Mingarelli: Merci beaucoup, monsieur Frigon.

[Traduction]

Je vais maintenant poser des questions à M. Duff.

Les provinces devraient-elles avoir plus de marge de manœuvre pour adapter les outils de gestion des risques de l'entreprise aux risques régionaux et aux différences entre les produits de base?

Stephen Duff: Ce n'est pas nécessairement visé par les politiques en ce moment, mais je crois qu'il y a d'importantes différences d'un bout à l'autre du pays. Les ensembles de données, notamment, et les systèmes administratifs en place donnent la souplesse nécessaire pour tenir compte de ce genre de variables. Il y a déjà des différences partout au Canada.

Une assurance des prix s'est développée au fil du temps dans l'Ouest canadien dans le but de donner une certaine souplesse aux producteurs. Le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, ou ASRA, existe depuis longtemps au Québec. L'Ontario compte le programme de gestion des risques, et il y a d'autres contextes partout au pays.

Il faut d'abord se doter d'un cadre d'information et de données, saisir que chaque secteur est différent et déterminer quelle place prendre dans le système. Il faut reconnaître que nous avons des accords commerciaux internationaux, par exemple, que nous essayons de respecter. Le fait est que la plupart des producteurs sont visés par un ensemble de cadres entourant leur production et les aspects économiques de leur exploitation agricole. Il s'agit de voir comment nous pouvons essayer de rajuster le système.

Giovanna Mingarelli: Y a-t-il des programmes ou des innovations propres à l'Ontario qui pourraient servir de modèles pour la réforme fédérale de la gestion des risques de l'entreprise?

Stephen Duff: Je pense que l'Ontario a eu un certain nombre d'initiatives provinciales au fil des ans. Ces programmes se sont inspirés d'initiatives des autres provinces. Par exemple, pendant la crise de l'ESB, nous avons un ensemble de programmes, et l'Alberta avait son ensemble de programmes. Nous avons travaillé ensemble à leur élaboration, mais on pourrait dire qu'ils étaient uniques.

Il en va de même pour l'ASRA au Québec. Le programme de gestion des risques de l'Ontario s'en est en quelque sorte inspiré, pour une partie du financement de base, puis il a été rajusté en fonction de différents ensembles de données et de renseignements dont nous disposons.

Je pense qu'il y a des exemples dont tout le monde peut s'inspirer. Le programme Agri-stabilité actuel était auparavant le PCSRA, qui était le programme d'aide en cas de catastrophe avant lui. Il a débuté en Alberta, puis l'Île-du-Prince-Édouard l'a adopté, avant que nous en fassions autant en Ontario. C'est le premier dossier auquel j'ai travaillé à mon arrivée au ministère.

Je pense que nous avons tous travaillé à cette initiative au fil du temps. Partout au Canada, elle comprend une structure d'envergure en matière de personnel et de politiques qui mise grandement sur la collaboration. Il s'agit simplement d'essayer de déterminer ce qui convient le mieux à tout moment.

Pour revenir à mon témoignage initial, plus l'information est de qualité et plus les ensembles de données sont vastes, mieux nous pouvons essayer de régler ces problèmes au fur et à mesure qu'ils évoluent dans le temps.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Duff.

Nous passons maintenant à M. Lemire, pour deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Duff, je vous remercie d'abord de votre présence aujourd'hui.

En matière de gestion des risques, il y a un défi trop souvent négligé, soit celui de la santé mentale, particulièrement celle de nos producteurs. Dans ma circonscription, un organisme a supprimé des postes de travailleurs de rang en raison d'un financement insuffisant. Il y a souvent des parties de ping-pong entre les différents gouvernements pour savoir qui est responsable. Cependant, du côté de l'Ontario, j'ai vu que vous avez signé un partenariat avec le gouvernement fédéral pour fournir une aide en santé mentale.

Pouvez-vous nous confirmer ce que vous avez obtenu comme financement de la part du fédéral pour ce programme? Comment ça fonctionne? Y a-t-il moyen de l'améliorer?

Je pense aussi au projet d'Alto. On sait que les travailleurs agricoles qui sont touchés par l'arrivée de ce chemin de fer consultent beaucoup les travailleurs de rang. De plus, la demande risque d'être croissante, tant du côté du Québec que du côté de l'Ontario.

• (1150)

[Traduction]

Stephen Duff: Je vous remercie de la question.

Encore une fois, la santé mentale n'est pas nécessairement mon champ d'expertise. Je sais que c'est un risque qui est continuellement cerné dans le secteur. Ce risque ressort, même dans les discussions sur le traitement, la certitude, la stabilité, les éléments que les agriculteurs peuvent planifier et leur façon de travailler dans le cadre en place. Je pense que beaucoup d'initiatives ont été entreprises au pays pour la santé mentale des producteurs primaires. Or, en général, les sommes en jeu pour la plupart des agriculteurs aujourd'hui sont tellement grandes par rapport à l'époque où j'ai com-

mencé dans l'industrie — ou même par rapport aux générations précédentes — que le secteur est très intimidant, ce qui, à son tour, exerce une pression sur les agriculteurs.

Je pense que la mesure dans laquelle nous pouvons fournir des outils aux agriculteurs pour qu'ils voient les possibilités plus générales de gérer leur entreprise, de planifier leur gestion et de générer de l'information pour gérer de façon proactive les commentaires sur les risques et l'innovation... Au bout du compte, une telle boîte à outils pour gérer les risques est aussi efficace qu'Agri-stabilité et que l'assurance-récolte, notamment.

Je le répète: des efforts considérables ont été déployés. Pourrait-il y en avoir plus? C'est possible, oui. Je ne connais pas suffisamment l'enjeu de la santé mentale pour vous faire des recommandations, mais je sais que tout agriculteur se trouve dans une position très précaire à certains moments de sa carrière. Je l'ai moi-même vécu à plusieurs reprises. Plus ils ont d'outils dans leurs boîtes à outils pour réagir de façon proactive à l'adversité, mieux ils réagiront. D'après mon expérience, c'est un cercle vertueux qui réduit les problèmes de santé mentale, ce qui, au bout du compte, les place dans une meilleure position pour dormir sur leurs deux oreilles.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci.

[Traduction]

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Duff.

Nous aurons quatre témoins dans le prochain groupe, alors, pour ne pas accuser de retard, je vais donner les dernières interventions de quatre minutes à M. Epp et à Mme Chatel, si cela vous convient. Il faudra un peu de temps pour faire la transition.

Nous allons écouter M. Epp pendant quatre minutes.

Dave Epp: Merci, monsieur le président.

Monsieur Duff, vous venez de mentionner le lien entre le risque et l'innovation, et il y a évidemment un lien entre l'innovation et la recherche. Compte tenu de l'énorme excédent budgétaire de l'Ontario et des fonds supplémentaires du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario, seriez-vous en mesure de prendre la relève du gouvernement fédéral, qui ferme des stations de recherche en agriculture?

Stephen Duff: Malheureusement, vous posez la question à la mauvaise personne.

Ce que je peux faire, c'est prôner les avantages de la recherche et essayer de déterminer comment communiquer efficacement cette recherche aux producteurs agricoles pour les aider à innover et à gérer les risques dans leurs exploitations. C'est sans aucun doute l'élément le plus crucial pour notre secteur. J'ai grandi sur une ferme laitière et j'ai fait des études supérieures dans le domaine laitier, notamment.

Le secteur laitier comprend depuis longtemps les avantages qu'apporte la recherche, et c'est un moteur important de ce secteur, en plus de la stabilité qu'offre la gestion de l'offre. Il y a toutes sortes d'autres exemples.

Comme je le disais, je ne peux pas commenter la façon dont l'argent est attribué.

Dave Epp: Je vais demander à l'Association des transformateurs laitiers du Canada de commenter les fermetures dans le domaine de la recherche agricole.

Mathieu Frigon: Nous appuyons tout à fait les propos de Mme Gosselin entendus plus tôt. Certaines décisions étaient malheureuses et ont eu des répercussions sur les Laboratoires vivants. Oui, nous abondons tout à fait dans le même sens que ce qu'a dit Mme Gosselin tout à l'heure.

Dave Epp: Merci.

Je vais revenir à Agri-stabilité et à M. Duff. Certaines voix ont fait des demandes, des efforts ou des réflexions pour simplifier le modèle d'Agri-stabilité afin de l'éloigner d'un modèle de marge et de le concentrer davantage sur les revenus — sur la rubrique des revenus seulement. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Selon moi, cela ne tient pas compte des coûts, et beaucoup de pressions en ce moment proviennent des marges. Vaut-il la peine de ne tenir compte que des revenus dans l'équation et de ne pas tenir compte des pressions sur les coûts?

Stephen Duff: Je pense que l'un des problèmes liés à la conception du programme est son objectif en tant que tel. Un programme de protection des revenus comporte déjà des éléments d'un programme de marge. Au départ, à l'époque du CSRN, le programme reposait sur le concept de la marge brute. Cela a été modifié dans le cadre du PCSRA, qui portait plutôt sur la marge de production, pour une raison précise: on cherchait surtout à fournir un soutien plus équilibré aux petites exploitations agricoles par rapport aux grandes, par exemple.

L'assurance-revenu mérite certainement d'être envisagée, parce que les producteurs estiment qu'un programme fondé sur la marge ne répond pas à tous leurs besoins. C'est à chacun — et non pas à moi, à titre d'analyste — de déterminer si c'est vrai ou non. Je pense qu'il vaut la peine de se pencher sur ce modèle. Des coûts y sont associés pour certains produits.

Nous avons beaucoup de données pour estimer les revenus, mais pour d'autres éléments, nous n'en avons pas. Si je me fie à mon expérience, l'un des faits intéressants au sujet des revenus associés à beaucoup de produits de base, c'est que les rendements augmentent si considérablement par unité que cela a tendance à compenser les baisses de prix qu'on peut voir dans certains scénarios. Ainsi, les revenus sont différents du prix, qui est différent de la marge, du revenu net, etc.

Sans essayer de préciser ce que serait la politique idéale, je dirai que, avec de meilleures données et avec plus de données, on peut examiner ces facteurs plus en détail, et espérer faire évoluer sa réflexion au fil du temps.

• (1155)

Dave Epp: J'aimerais poser une dernière question.

Compte tenu des risques géopolitiques accrus auxquels sont confrontés tous les secteurs de notre société, y compris l'agriculture, et des coûts potentiels — nous venons de parler de l'incidence des coûts sur un éventuel programme de revenu —, l'un des outils qui s'offrent à nous est la réassurance. Les membres du Comité ne seront pas surpris d'entendre ce mot de ma bouche.

Est-ce un outil potentiel pour que nous et le secteur — les gouvernements et les producteurs — puissions compenser certains de ces risques dans la conception future des programmes afin de stabi-

liser à la fois les primes des producteurs — en fonction de la nature du programme — et les pertes potentielles dans les coffres du gouvernement?

Le vice-président (John Barlow): Pouvez-vous répondre en environ 30 secondes, monsieur Duff, si c'est possible?

Stephen Duff: La réassurance existe depuis longtemps au Canada. À ma connaissance, du côté de l'assurance-production, elle n'est pas utilisée dans les programmes de revenus ou de marges. Cela nous ramène à la question de savoir si l'industrie de la réassurance considère qu'il s'agit d'un risque qu'elle est prête à assumer et à la mesure dans laquelle le gouvernement peut rendre ce programme rentable. Je ne sais pas dans quelle mesure c'est possible, mais cela ne veut pas dire qu'on ne devrait pas évaluer l'idée d'implanter la réassurance dans le secteur. Je pense qu'il vaut la peine de se pencher sur la question.

Nous avons déjà pris cette voie par le passé, si je me fie à mon expérience. Nous pouvons l'évaluer à nouveau et voir si elle nous permettrait de réduire les coûts.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Duff.

Nous passons maintenant à Mme Chatel pendant quatre minutes.

[Français]

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins d'être présents pour cette importante étude.

Des témoins nous ont dit qu'il fallait être clair quant à l'objectif principal du prochain cadre stratégique. Selon ce que je comprends, il y a deux objectifs principaux. D'abord, les programmes de gestion des risques doivent être en mesure de répondre aux besoins des agriculteurs et de leur fournir une assistance lorsqu'ils font face à un choc, qu'il soit climatique ou commercial. Je comprends aussi qu'on doit mettre l'accent sur la prévention des risques. Il faut donc innover pour prévenir, en partie, les risques climatiques.

Monsieur Frigon, vous avez parlé des risques liés au commerce international. Comment les programmes de gestion des risques pourraient-ils être modifiés de façon à mieux protéger les agriculteurs contre les risques?

Mathieu Frigon: C'est une bonne question. Les producteurs sont peut-être mieux placés pour y répondre.

Comme je l'ai dit, je ne sais pas comment la recherche pourrait s'insérer dans les programmes de gestion des risques, mais elle est aussi un outil de prévention, même s'il est certain que c'est un outil à plus long terme.

Toutefois, en ce qui concerne la ferme comme telle et les outils qui pourraient être créés pour réduire les risques liés au commerce international, je suis moins en mesure de commenter ça.

Sophie Chatel: Si jamais des idées vous viennent à l'esprit, sentez-vous à l'aise de nous les transmettre par écrit.

[Traduction]

Monsieur Duff, vous avez dit qu'Agri-stabilité est né à l'échelon provincial. Le Comité s'est fait dire que c'est l'un des principaux programmes qui devraient être réformés afin d'être plus pertinents ou de mieux protéger les agriculteurs contre les risques que nous essayons tous de les aider à atténuer.

Selon vous, quels changements précis devraient être apportés à ce programme pour qu'il reflète mieux la situation de nos agriculteurs?

Stephen Duff: Comme je le disais, Agri-stabilité est le programme de base. C'est un programme axé sur les marges qui vise l'ensemble de l'exploitation agricole et qui a connu différentes moutures. Au départ, en 1998, le programme offrait une couverture de 70 %. J'ai participé à sa conception. En fin de compte, en cours de route, la couverture a été de 100 %, 85 % et 70 %.

Cela nous ramène aux objectifs. Je ne suis pas ici pour parler des objectifs et de ce qu'ils pourraient être. Ce que je sais, c'est que les différents profils de risque varient d'une ferme à l'autre et d'un produit à l'autre, alors l'aide à apporter aux agriculteurs pour qu'ils se protègent dépend de leur situation. Beaucoup d'agriculteurs — même dans la même industrie, même entre voisins — ont des profils différents, et l'un des défis dans le secteur est justement de fournir un soutien juste et équitable.

En ce qui concerne le programme Agri-stabilité en particulier, il faut beaucoup d'information pour aider les agriculteurs à mieux comprendre en quoi il leur convient et à les détourner de l'idée que le programme ne fonctionne pas. Encore une fois, je ne dis pas qu'il fonctionne pour tout le monde. Je peux vous le dire d'expérience. Cependant, si nous voulons essayer d'améliorer la gestion, les agriculteurs doivent adopter une approche plus holistique et se demander: quelle peut être ma contribution? Quelle peut être la contribution du gouvernement? Quelle est la contribution de la recherche menée par l'industrie? Rassemblez tous ces éléments. Il y a des façons de le faire. Il faut y consacrer des efforts, du temps et de l'argent, mais il y a des moyens de le faire, à mon avis. Ici encore, je pense que ce sont là certaines des mesures à prendre pour aller de l'avant.

• (1200)

[Français]

Sophie Chatel: Merci.

Madame Gosselin, je ne pense pas que vous aurez le temps de me répondre, mais je vous serais reconnaissante de transmettre votre réponse au Comité par écrit.

J'aimerais savoir comment le prochain cadre stratégique pourrait mieux soutenir l'innovation dans une perspective de prévention des risques.

Je vous remercie.

Élise Gosselin: Merci.

[Traduction]

Le vice-président (John Barlow): Oui, si vous pouviez soumettre votre réponse par écrit, cela serait très utile.

Je demanderais également à Mme Gosselin de soumettre ses observations par écrit, et peut-être aussi aux transformateurs laitiers. Vous avez tous les deux dit que la gestion de l'offre offre l'avantage de la stabilité, mais j'ai reçu plusieurs appels de producteurs laitiers, notamment, qui se démènent. Il se trouve que j'ai consulté les statistiques d'AAC cet après-midi.

Le nombre de fermes laitières est passé d'un peu plus de 12 000 à un peu plus de 8 000 au cours de la dernière décennie. Je serais donc curieux de savoir, de votre point de vue, si les fusions expliquent cette baisse. Pourquoi une industrie qui devrait être stable...? Manque-t-il un élément dans les programmes de gestion

des risques de l'entreprise? Pourquoi le nombre de fermes laitières diminue-t-il, alors que le cadre de ce programme devrait apporter de la stabilité? J'aimerais connaître votre point de vue à ce sujet, si vous voulez bien l'acheminer au Comité.

Je vous en suis très reconnaissant. Je vais maintenant suspendre la séance pendant cinq minutes pour passer au prochain groupe de témoins.

Merci beaucoup, chers collègues.

• (1200)

(Pause)

• (1210)

Le vice-président (John Barlow): Nous reprenons nos travaux.

Je sais que la plupart d'entre vous ont déjà comparu devant nous, mais juste au cas où, pour ceux qui ne le savent peut-être pas... Nous avons quelques témoins sur Zoom aujourd'hui.

Je sais, monsieur Lee, que vous avez déjà comparu devant nous, c'est certain, alors vous savez comment fonctionne Zoom.

Je veux essayer de procéder le plus rapidement possible pour que nous puissions profiter de la présence de nos témoins.

Ceux d'entre vous qui sont ici, sur l'appareil qui se trouve devant vous, peuvent choisir la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise pour pouvoir suivre les délibérations. Pour ceux d'entre vous qui sont sur Zoom, veuillez simplement rester en sourdine jusqu'à ce que vous ayez la parole. Lorsque vous avez terminé de parler, veuillez désactiver votre micro.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 18 septembre, le Comité reprend son étude sur les programmes de gestion des risques de l'entreprise au Canada.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins de ce groupe. De l'Association canadienne du bison, nous accueillons Scott Yule, directeur général. De l'Association canadienne des bovins, nous accueillons Ryder Lee, directeur général, par vidéoconférence. Il est accompagné de Brayden Schmidt, président du Conseil des jeunes de l'industrie bovine du Canada. Nous accueillons également Corlena Patterson, de la Fédération canadienne du mouton.

J'avais mal compris. MM. Lee et Schmidt représentent tous deux l'Association canadienne des bovins. Vous pouvez poser des questions à l'un ou l'autre, mais ils ne feront qu'un seul exposé.

Nous allons maintenant commencer par M. Yule, de l'Association canadienne du bison, pour un exposé de cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Scott Yule (directeur général, Association canadienne du bison): Bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion de parler de l'industrie canadienne du bison, des défis auxquels notre secteur est confronté et de l'importance de programmes efficaces de gestion des risques de l'entreprise pour l'agriculture.

L'Association canadienne du bison, ou ACB, représente les producteurs de bisons et les partenaires de l'industrie de tout le Canada. L'industrie canadienne du bison est une réussite typiquement canadienne. Ce qui était autrefois une espèce au bord de l'extinction est devenu un secteur d'élevage durable qui contribue à la production alimentaire de qualité, aux économies rurales, aux partenariats autochtones et à l'intendance environnementale. Les éleveurs canadiens ont joué un rôle majeur dans le rétablissement du bison et, de concert avec les distributeurs et les partenaires de l'industrie, ils ont créé une demande croissante pour une viande délicate, à forte teneur en protéines et à faible teneur en matières grasses.

Le bison étant une espèce clé, sa production correspond également bien aux objectifs environnementaux et de conservation des prairies. Le bison utilise les prairies indigènes de manière efficace et efficiente, soutient la biodiversité et est bien adapté à l'agriculture canadienne.

Le Canada est reconnu mondialement pour sa production de bisons de haute qualité et de produits de bison de qualité supérieure. Le consommateur canadien n'a jamais eu autant accès à la viande de bison. L'an dernier, le volume de transformation dans les usines fédérales canadiennes a atteint un sommet en plus d'une décennie, ce qui a entraîné une diminution du nombre d'animaux vivants qui traversent la frontière — les États-Unis étant le plus grand marché de bisons au monde.

Malgré ses forces et ces développements positifs, le bison est également confronté à plusieurs défis permanents.

Il y a deux ans, 80 % des animaux commercialisés allaient aux États-Unis. Cela a diminué l'an dernier, comme je l'ai dit, avec l'augmentation de... La transformation ici au Canada a été réduite à environ 50 %, mais les États-Unis seront toujours notre plus grand marché. Par conséquent, les obstacles au commerce avec les États-Unis créeraient des défis importants pour l'industrie. À part l'Union européenne, l'Australie et les États-Unis, nous manquons de marchés d'exportation. Nous aimerions un petit changement de mentalité lorsque les négociateurs commerciaux travaillent sur d'autres marchés pour inclure le bison dans les discussions sur la viande rouge. Très souvent, nous entendons parler de l'expansion du bœuf dans différents secteurs et différents pays, et il serait formidable que nous changions un peu notre phraséologie pour inclure le bison.

En même temps, un certain nombre de facteurs ont contribué à la réduction de l'approvisionnement, et nous avons donc un peu de difficulté à cet égard. Les agriculteurs prennent leur retraite et une consolidation est en cours. Un certain nombre d'années de sécheresse ont contribué à la vente d'animaux. Le bison vit de pâturages, parfois jusqu'à 365 jours par année, et les éleveurs de bisons sont généralement des producteurs à faible coût et n'achètent généralement pas d'aliments pour animaux. La demande a dépassé l'offre. Pour être honnête, nous avons besoin de plus de bisons.

Un autre défi est que, comme l'industrie est relativement petite, elle ne cadre pas toujours bien avec les programmes et les politiques agricoles qui ont été principalement conçus pour les grands secteurs de produits de base. Cela peut laisser les producteurs de bison mal desservis et négligés.

Le secteur fait face à la volatilité des marchés. Les cycles de production du bison sont longs, et la reconstitution des troupeaux après des ralentissements peut prendre des années. Les producteurs ne

peuvent pas augmenter rapidement leur production pour répondre à la demande du marché, comme le peuvent d'autres secteurs de l'élevage. En même temps, comme je l'ai mentionné, l'industrie demeure fortement dépendante des marchés d'exportation et vulnérable aux perturbations du commerce, du transport et de la demande des consommateurs à l'échelle internationale.

Il y a aussi d'énormes possibilités. La demande des consommateurs pour la viande continue de croître, en particulier parmi les consommateurs qui recherchent des aliments nutritifs contenant beaucoup de protéines. Avec un soutien et un environnement politique adéquats, l'industrie canadienne du bison peut continuer de croître et de contribuer à l'économie agricole du Canada.

Cela m'amène aux programmes de gestion des risques de l'entreprise. Quand on parle aux producteurs, celui qui revient le plus rapidement est Agri-stabilité. Ces programmes sont des outils d'une importance capitale pour les producteurs agricoles, y compris les producteurs de bisons. Cependant, l'utilisation chez nos producteurs est faible en raison des préoccupations constantes concernant l'accessibilité, la prévisibilité et l'efficacité pour des secteurs comme le nôtre.

Je répète que la production de bisons diffère de celle de nombreux autres secteurs d'élevage, en raison des délais de production plus longs, du nombre réduit de troupeaux et des structures de marché uniques. Par conséquent, certains calculs des programmes de GRE et certaines marges de référence ne reflètent pas toujours les réalités des exploitations de bisons. Les producteurs peuvent subir des pertes importantes avant que le soutien ne soit déclenché, et les paiements arrivent souvent longtemps après les dommages financiers.

Nous encourageons le gouvernement à continuer d'améliorer le programme Agri-stabilité afin qu'il soit plus réactif, bancable et qu'il tienne compte des risques réels. Des paiements provisoires en temps opportun, une administration simplifiée et une conception de programme qui reconnaîtrait notre secteur seraient grandement appréciés et amélioreraient la confiance.

De plus, il n'y a pas d'assurance des prix du bétail pour le bison, comme c'est le cas pour nos amis de l'industrie bovine. Nous croyons comprendre que c'est en raison des données limitées sur le prix du bison. Bien que nous n'ayons pas de marché à terme et de ressources pour des modèles de tarification sophistiqués, nous avons constaté, en fait, que les prix du bison et du bœuf sont fortement corrélés. Ils évoluent dans des directions similaires à des moments similaires, en particulier au cours des dernières années. Nous nous demandons s'il est possible d'utiliser certaines de ces données pour appuyer l'assurance des prix.

● (1215)

En conclusion, l'industrie canadienne du bison est résiliente, novatrice et profondément liée au paysage rural et environnemental du Canada. Nos producteurs sont déterminés à fournir des aliments de grande qualité tout en gérant la terre pour les générations futures. Grâce à un soutien stratégique pratique, à un accès équitable aux programmes de gestion des risques et à la reconnaissance de la nature unique de notre secteur, l'industrie canadienne du bison peut continuer de croître et de contribuer à la réussite agricole du Canada.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Yule. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous. Nous avons des bisons sur notre ferme quand j'étais enfant. C'était un animal très intéressant. C'est formidable de voir que cette industrie est en croissance.

Nous passons maintenant au Conseil des jeunes de l'industrie bovine du Canada de l'Association canadienne des bovins.

Monsieur Schmidt, vous avez cinq minutes.

Brayden Schmidt (président, Conseil des jeunes de l'industrie bovine du Canada): Merci.

Bonjour, monsieur le président et membres du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui. Je vous remercie d'inclure la prochaine génération dans cette conversation.

Je m'appelle Brayden Schmidt. J'exploite une ferme avec ma femme et mes deux jeunes enfants près de Didsbury, en Alberta. Je suis fier d'être le président du Conseil des jeunes de l'industrie bovine du Canada. Notre famille fait partie d'une ferme familiale multigénérationnelle productrice de bétail et de céréales. Les parents, les frères et sœurs et plusieurs jeunes familles travaillent ensemble pour bâtir un avenir et gérer les terres qui appartiennent à notre famille depuis quatre générations.

Nous sommes à un moment important dans le secteur bovin du Canada, avec les premiers signes de rétablissement du troupeau et une forte demande de bœuf canadien au pays et dans le monde entier. Lorsque je pense aux programmes de gestion des risques de l'entreprise, je ne pense pas seulement à l'année prochaine. Il s'agit de savoir s'il y a un avenir viable pour mes enfants ici. Moins de 12 % des exploitations bovines au Canada ont un exploitant de moins de 35 ans. De solides programmes de gestion des risques de l'entreprise sont essentiels pour soutenir les jeunes producteurs.

Une partie de ce défi est l'incertitude plus générale. La politique commerciale est au cœur des préoccupations des producteurs de bovins en raison de l'incertitude entourant l'examen de l'ACEUM et des pressions supplémentaires exercées par les négociations du Mercosur cette semaine. Accorder un accès élargi et permanent au bœuf importé selon des normes peu élevées exercerait une pression supplémentaire sur notre marché intérieur et enverrait les mauvais signaux à la prochaine génération. Les jeunes producteurs stimulent l'innovation et continuent de relever les normes de production déjà élevées du Canada. La concurrence avec des importations à faible coût produites selon des normes plus faibles ne crée pas des règles du jeu équitables. Cela érode les progrès que nous nous efforçons de réaliser. Le bœuf canadien ne doit pas être une monnaie d'échange. Si le Canada veut assurer la survie des générations futures de producteurs de bœuf dans notre pays, nous avons besoin que notre gouvernement se tienne debout et dise non aux importations de bœuf du Mercosur.

Alors que les producteurs de bœuf se préparent à ce que les générations futures reprennent la ferme familiale, nous devons nous assurer que les programmes de gestion des risques de l'entreprise fonctionnent et sont équitables. L'assurance des prix du bétail est un outil essentiel, surtout pour les jeunes producteurs. Elle est reconnue par les prêteurs et nous aide à assurer notre financement, à faire croître nos opérations et à gérer le stress qui vient avec tout cela. C'est un outil que ma famille utilise, mais les coûts élevés liés à la volatilité des marchés le rendent souvent hors de portée au moment où nous en avons le plus besoin, comme beaucoup d'autres jeunes producteurs. Contrairement à l'assurance-récolte et aux éleveurs de

bovins américains, les éleveurs de bovins canadiens n'ont pas de primes à frais partagés avec le gouvernement. Ils assument seuls ces coûts. Il faut combler cette lacune. Le gouvernement devrait prendre des mesures dès maintenant pour mettre en place des primes d'assurance des prix du bétail à frais partagés et en faire un programme permanent.

Agri-stabilité joue un rôle important lorsque les producteurs font face à des perturbations majeures, qu'il s'agisse des conditions météorologiques, des marchés ou de la hausse des coûts. Il est important que le programme continue d'évoluer pour mieux refléter les réalités de la production bovine.

Le plafond actuel des paiements limite également l'efficacité, en particulier pour le secteur des parcs d'engraissement et d'autres exploitations de taille moyenne à grande. Nous recommandons une augmentation du plafond des paiements à 15 millions de dollars, avec un examen régulier conforme aux cadres stratégiques FPT, l'élimination du plafond en cas de perturbations catastrophiques, comme des éclosions de maladies animales exotiques, et l'augmentation du seuil de déclenchement à 85 % de la marge de référence.

Notre conseil des jeunes s'est également intéressé à la faisabilité d'une assurance pour l'ensemble de l'exploitation. Nous sommes impatients de continuer à collaborer avec l'Association canadienne des bovins à mesure que cette conversation évolue et de voir le potentiel qu'elle pourrait avoir pour la prochaine génération.

En conclusion, les programmes de gestion des risques de l'entreprise ne sont pas seulement des filets de sécurité; ce sont des signaux pour la prochaine génération. Ils signifient que le risque peut être géré et qu'il y a un avenir dans l'industrie bovine qui vaut la peine d'être essayé. Pour assurer cet avenir, il faut rendre ces outils plus équitables pour le secteur de l'élevage bovin. Lorsque les producteurs se sentent en confiance et soutenus, ils peuvent parler positivement de l'avenir. Cet optimisme est l'un des outils de relèvement les plus sous-estimés.

Je vous remercie de donner l'occasion aux jeunes de participer à cette discussion. Nous espérons continuer à représenter la prochaine génération dans les discussions sur le cadre.

Nous serons heureux de répondre à vos questions. Merci.

• (1220)

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Schmidt, d'être parmi nous aujourd'hui.

Nous allons maintenant passer à Mme Patterson, des producteurs de moutons.

Corlena Patterson (directrice générale, Fédération canadienne du mouton): Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité de m'avoir invitée à témoigner aujourd'hui.

Je m'appelle Corlena Patterson. Je suis la directrice générale de la Fédération canadienne du mouton, qui représente les éleveurs de moutons de tout le pays.

Je veux commencer par un point central qui sous-tendra nos recommandations. Elles sont audacieuses, voire provocatrices. La gestion des risques de l'entreprise doit protéger les exploitations agricoles existantes contre les chocs inévitables, mais elle doit également contribuer à l'établissement de futures exploitations agricoles. Si elle ne fait que compenser les pertes sans permettre le renouvellement, elle risque de devenir un mécanisme de gestion du déclin, plutôt qu'une voie vers la croissance.

L'ensemble actuel de programmes de gestion des risques de l'entreprise du Canada joue un rôle important. Les producteurs ont besoin d'outils pour gérer les pertes de revenus, les pertes de production, les risques naturels, les catastrophes et la pression sur les flux de trésorerie lorsqu'ils font face à des chocs inévitables qui échappent à leur contrôle. Nous ne disons pas que le Canada devrait cesser de soutenir les exploitations agricoles existantes, car un programme efficace de gestion des risques de l'entreprise est essentiel pour protéger la capacité de production actuelle, mais l'ensemble de programmes actuels est principalement conçu autour des exploitations agricoles qui existent déjà. Il suppose que les producteurs ont des antécédents de production, des marges fiscales, des capitaux propres accumulés, des garanties et suffisamment de liquidités pour participer aux programmes de contrepartie. Ces hypothèses ne tiennent pas la route pour de nombreux nouveaux entrants, en particulier ceux qui n'ont pas de ferme où réussir.

La question pour le Comité n'est pas seulement de savoir comment le Canada peut protéger les exploitations agricoles contre les chocs inévitables. Il faut aussi se demander comment le Canada peut s'assurer que la gestion des risques de l'entreprise soutient également le renouvellement, les nouvelles entrées et la capacité de production dont nous aurons besoin dans les décennies à venir.

La Fédération canadienne du mouton demande au gouvernement de moderniser la gestion des risques de l'entreprise en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire, la capacité de production nationale et la prochaine génération d'agriculteurs canadiens. La souveraineté alimentaire est importante parce que le Canada devrait avoir la capacité de produire davantage d'aliments que les Canadiens consomment. Les marchés d'exportation sont importants, mais si les fonds publics renforcent principalement les systèmes de production construits autour des marchés d'exportation, le Canada risque de subventionner la sécurité alimentaire ailleurs, tout en laissant des lacunes dans notre propre approvisionnement alimentaire national. La modernisation de la gestion des risques de l'entreprise devrait faire en sorte que les dollars canadiens renforcent également la capacité du Canada à nourrir les Canadiens.

Par conséquent, notre première recommandation est de créer un fonds de GRE consacré à la prochaine génération et à la capacité de production nationale. Le fonds devrait avoir deux voies d'accès. L'une d'entre elles soutiendrait les personnes dont le Canada a besoin pour pratiquer l'agriculture. Il s'agit de nouveaux entrants et de producteurs de la prochaine génération, y compris ceux qui n'ont pas hérité de terres, d'actifs familiaux, de capitaux propres établis ou de marges de production historiques. L'autre devrait soutenir la capacité de production dont le Canada a besoin pour se nourrir: des secteurs où il y a un déficit prouvé de l'offre nationale, un risque de perdre une capacité de production essentielle ou des obstacles qui empêchent les producteurs canadiens de répondre à la demande canadienne.

En supposant que le prochain fonds de GRE n'augmentera pas, nous suggérons que ce fonds soit financé en mettant fin au modèle universel de contrepartie d'Agri-investissement actuel avant le début du prochain cadre. Les soldes existants devraient être protégés et respectés, bien sûr, mais les futurs fonds de contrepartie publics devraient être redirigés vers ce fonds ciblé pour 2028. Agri-investissement récompense les ventes et les liquidités existantes, et les exploitations bien capitalisées ont généralement accès à plus d'outils financiers, ce qui n'est certainement pas le cas des nouveaux venus.

Notre deuxième recommandation est de moderniser le programme Agri-stabilité. Cela demeure un programme important, mais complexe, lent, rétrospectif et « difficile à exploiter ». Pour les éleveurs de bétail, le modèle de marge pour l'ensemble de l'exploitation peut masquer les pertes dans une entreprise donnée. Le Canada peut perdre des animaux reproducteurs essentiels, du stock de remplacement, de la capacité fourragère et de l'élan de production régionale, même lorsqu'un calcul de la marge de l'ensemble de l'exploitation ne déclenche pas de soutien.

Nous recommandons une couverture échelonnée qui intervient avant qu'une exploitation agricole ne soit en crise, des marges de référence provisoires pour les nouveaux entrants, une voie simplifiée pour les petites exploitations agricoles commerciales, des états de couverture annuels, des avances de stabilisation préqualifiées et une clause de continuité d'entreprise pour les secteurs dont les lacunes en matière d'approvisionnement national ont été démontrées. Nous avons soumis par écrit plus de renseignements généraux et de recommandations précises concernant Agri-stabilité, car elles sont longues, mais elles sont également ciblées.

Notre troisième recommandation est de moderniser le programme Agri-protection, en particulier pour les espèces d'élevage et les systèmes de production qui ne sont pas bien servis aujourd'hui. Agri-protection peut soutenir l'assurance-production pour le bétail, mais la couverture demeure inégale et varie d'une province à l'autre. Les moutons, les chèvres, les bisons et d'autres espèces d'élevage font face à des risques de production réels qui méritent également des outils d'assurance pratiques et modernes. Pour les producteurs de moutons, le risque comprend le manque de pâturages et de fourrage, les pénuries d'aliments pour animaux causées par la sécheresse, la prédation, la mortalité liée à la maladie, les répercussions des phénomènes météorologiques violents, le stress thermique et la perte de la capacité des troupeaux à la suite d'un choc environnemental naturel. Nous recommandons un programme pour les petits ruminants et le bétail mal desservi, une couverture améliorée pour le fourrage et les pâturages, une couverture modernisée pour la prédation et un soutien temporaire aux primes pour les nouveaux entrants.

● (1225)

Enfin, Agri-relance devrait être protégé pour les interventions extraordinaires en cas de catastrophe et ne devrait pas être traité comme une source de financement pour la réforme de la gestion des risques de l'entreprise. Le secteur ovin est l'exemple pratique de la souveraineté alimentaire. Le Canada répond à moins de la moitié de la demande nationale d'agneau et de mouton. Il s'agit d'une demande canadienne non satisfaite qui est comblée par des importations, et cette demande est susceptible de croître. Le soutien de nouveaux entrants dans la production ovine est important pour le remplacement, la souveraineté alimentaire, le développement économique rural et la politique agricole adaptée au marché.

Sur ce, je vous remercie et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, madame Patterson. Nous vous sommes reconnaissants de vos commentaires.

Nous allons maintenant passer aux conservateurs pour six minutes, s'il vous plaît, avec M. Gourde.

[Français]

Jacques Gourde: Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma question va s'adresser à vous, madame Patterson.

Je suis moi-même un producteur de mouton. J'ai des agneaux à la maison. Cependant, je ne vais pas vous raconter mon histoire.

Vous avez mentionné que le Canada produisait seulement 50 % de la quantité d'agneau qu'il consomme et qu'il avait recours aux importations pour combler la demande. Le marché du mouton est vraiment spécial, au Canada: pendant la moitié de l'année, de Noël jusqu'à la fête l'Aïd al-Adha, les agneaux se vendent très bien, mais le marché s'effondre par la suite. Il y a aussi le fait qu'on subit des pressions liées au dumping d'autres pays, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui vendent des carcasses de mouton à un prix vraiment dérisoire. Alors, pendant la moitié de l'année, les producteurs de mouton n'ont aucune stabilité, parce que les prix sont ridicules, et pendant l'autre moitié de l'année, les prix sont bons. Il est donc très difficile pour eux de gérer leur production pour vendre des agneaux pendant seulement six mois. Ils essaient de vendre des agneaux durant toute l'année, et la nouvelle méthode de production par bande permet d'en produire toute l'année.

Est-ce que limiter les importations en soutenant une augmentation de la production intérieure pourrait donner une chance de réussir à une multitude de producteurs existants et de nouveaux producteurs?

On sait que, souvent, la production ovine est la porte d'entrée des nouveaux producteurs, parce que le cheptel n'est pas nécessairement très dispendieux, par rapport au bœuf ou au porc, et que les volumes sont plus petits. C'est une production qui est vraiment intéressante pour une jeune famille qui veut commencer une production, autant pour un homme que pour une femme ou des enfants. Tout le monde peut y contribuer, parce que ce sont des animaux moins dangereux, même s'il y a toujours un risque. Les moutons ont un attrait émotionnel.

Alors, y a-t-il une stratégie à adopter pour aider ces gens? Il est possible que cette production connaisse un essor énorme au Canada, mais ça prend un coup de pouce.

• (1230)

[Traduction]

Corlena Patterson: Je vous remercie de votre question. Je suis désolée. Je vais répondre en anglais, afin d'être plus précise dans ma réponse.

Je comprends que vous avez de l'expérience en élevage de moutons et que vous reconnaissez que nous sommes, en fait, souvent la porte d'entrée pour les nouveaux producteurs. Les frais généraux et le coût d'entrée très bas signifient que nous sommes très attrayants pour ceux qui veulent se lancer dans la production de bétail pour la première fois, y compris ceux qui n'ont pas d'antécédents dans ce domaine.

Cependant, en ce qui concerne le caractère saisonnier des marchés au fil du temps, je suis d'accord pour dire que nous observons une certaine fluctuation des prix. Je ne suis pas certaine que la fluctuation des prix soit à elle seule le plus grand obstacle à l'augmentation de notre part de marché dans les épiceries. Cela pourrait avoir une certaine influence, mais je constate que l'on commence à passer de la saisonnalité à une demande constante dans tout le pays à mesure que la démographie de notre population change, en particulier en ce qui concerne les personnes qui immigreront au Canada en provenance de pays où les moutons et les agneaux sont en fait des éléments de base de leur régime alimentaire. Cela nous aidera, en partie, à assurer cette constance et à passer d'une source saisonnière à une source de protéines pour tous les repas toute l'année.

Nous soutenons depuis longtemps que l'une des limites de notre capacité à soutenir la concurrence sur le marché libre, même au Canada, est liée à notre système d'inspection des viandes. C'est la dualité du système d'inspection des viandes. Nous avons fait des commentaires assez importants dans le cadre des discussions sur le projet de loi C-5 et sur l'élimination des obstacles au commerce interprovincial. Malheureusement, la viande en a été exemptée. Cela dit, c'est l'une des principales raisons pour lesquelles les producteurs canadiens ont de la difficulté à mettre de l'agneau canadien sur les tablettes des magasins canadiens.

À l'heure actuelle, le plus grand marché pour les producteurs de moutons et d'agneaux est celui des usines inspectées par la province, qui ont tendance à servir les repas de vacances, contrairement à ceux qui veulent voir de l'agneau dans leur assiette à chaque repas. Si nous avions la capacité d'être concurrentiels sur ce marché à grande chaîne, je pense que nous verrions un changement assez important et rapide dans la stabilité des prix, et aussi un encouragement à l'approvisionnement tout au long de l'année, par opposition à la saisonnalité que nous connaissons actuellement.

[Français]

Jacques Gourde: On remarque aussi que le marché est beaucoup plus stable dans la région de Toronto. Évidemment, ce marché est plus grand, il y a plus d'abattoirs et ils sont plus spécialisés. Plus on s'éloigne, que ce soit vers l'est ou vers l'ouest, plus le prix descend. Si on est à 1 000 kilomètres de Toronto, les agneaux ne valent pas très cher. Quand on se rapproche de Toronto, leur prix peut doubler. Il est très difficile pour les producteurs de négocier avec les abattoirs s'ils produisent de petits volumes.

Est-ce que la mise en place d'un prix de référence au Canada, basé sur le marché réel de Toronto, pourrait aider d'autres producteurs de différentes provinces, qu'il s'agisse du Manitoba et des provinces de l'Ouest ou du Québec et des Maritimes, à avoir un juste prix? Présentement, il n'y a pas un juste prix pour tous les producteurs au Canada.

[Traduction]

Corlena Patterson: Je suis d'accord pour dire qu'il y a une disparité de prix selon l'endroit où l'on se trouve, et pas seulement à 1 000 kilomètres de la région de Toronto. Nous le constatons également de façon significative dans l'Ouest. En fait, nous avons probablement une occasion assez importante d'améliorer le cheptel, parce que nous avons l'assise territoriale qui peut soutenir cette norme de pâturage.

Cependant, la demande de Toronto dépend en partie de l'endroit où se trouve le consommateur. En raison des défis liés à l'inspection des viandes que nous devons relever et de l'incapacité de transporter la viande inspectée à l'échelle provinciale d'une province à l'autre, nous devons déplacer les animaux vivants sur de longues distances. Cela s'accompagne d'une réduction importante et d'une absorption du coût du transport pour le producteur. Vous allez payer moins cher à un producteur plus loin, parce que ce coût de transport doit être absorbé, ainsi qu'une partie de la contraction qui y est associée.

Nous dirions que si vous avez la capacité de transformer la viande à l'échelle provinciale dans les régions de l'Ouest et dans celles à l'est de la Mecque de Toronto pour l'agneau, nous aurions la possibilité de transporter la viande. La valeur pour les producteurs de cette région serait aussi élevée que celle des agneaux qu'on déplace dans la région de Toronto pour approvisionner cette région.

• (1235)

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, madame Patterson.

Merci beaucoup, monsieur Gourde.

Nous passons maintenant à Mme Harrison, pour six minutes.

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Merci beaucoup aux témoins d'être ici. J'ai beaucoup de questions à poser, et je n'ai que six minutes.

Monsieur Yule, lorsque j'ai vu que vous veniez aujourd'hui, j'étais très enthousiaste et j'ai passé beaucoup de temps sur votre site Web. Pendant mes études universitaires, j'ai passé un été dans l'intérieur de la Colombie-Britannique très près d'une ferme d'élevage de bisons. J'exploite une ferme bovine en Ontario et j'ai été élevé dans une ferme bovine en Ontario, mais j'ai toujours eu une grande affinité avec le bison. Je pense que les gens ne sont pas conscients de l'impact environnemental incroyable que les bisons ont sur les terres où ils sont élevés. Je suis également une grande amatrice de bison comme repas. Je ne sais pas si c'est une chose appropriée à dire, mais c'est vrai — et d'agneau aussi, en fait.

J'ai beaucoup de questions qui débordent probablement du cadre de la gestion des risques de l'entreprise, mais j'apprécie vraiment la capacité du bison à brouter en hiver. Nous avons besoin de ces programmes de gestion des risques de l'entreprise et d'Agri-stabilité pour qu'ils fonctionnent pendant cette période. Le pâturage d'hiver est une occasion fantastique. Cela dit, elle s'accompagne de son propre ensemble de problèmes dans une période intéressante que nous ne voyons habituellement pas en agriculture, les problèmes en hiver.

En ce qui concerne les programmes de gestion des risques de l'entreprise et le bison en particulier, je vais vous donner l'occasion de nous en dire plus sur ce que vous aimeriez voir. Pourriez-vous nous parler également d'Agri-marketing et nous dire si les producteurs de bison l'utilisent? Trouvent-ils que c'est efficace? Est-ce qu'on y a accès? Qu'aimeriez-vous voir à l'avenir concernant Agri-marketing et Agri-stabilité?

Scott Yule: Je vous remercie de la question, et je vous remercie de la passion avec laquelle vous la posez.

Je vais commencer par la question d'Agri-marketing.

Nous avons accès aux fonds d'Agri-marketing. Nous les utilisons chaque année en partenariat avec ce que nous appelons « nos spé-

cialistes du marketing », les gens qui transforment et vendent la viande et qui cherchent des moyens de promouvoir les avantages de la consommation de bison pour l'alimentation et pour l'environnement. Nous nous efforçons d'accroître les ventes à l'échelle nationale, puis internationale aux États-Unis et dans l'Union européenne en utilisant ces fonds d'Agri-marketing.

Le programme Agri-stabilité n'est pas trop utilisé dans notre secteur. L'une des raisons est son traitement des pâturages et du pâturage hivernal. C'est un manque à gagner, et cela réduit la prévisibilité. Le bison, très souvent, passe toute l'année en pâturage, avec des suppléments au besoin pendant l'hiver. C'est un manque à gagner. Je n'ai pas de réponse précise en ce moment quant à ce à quoi cela pourrait ressembler pour apporter des changements, mais c'est quelque chose qui revient, c'est certain.

Emma Harrison: Merci.

Vous avez créé votre fédération en 1983. Avez-vous constaté une croissance importante dans l'industrie du bison depuis vos débuts? Je suis désolée. Appelle-t-on cela une fédération?

Scott Yule: C'est l'Association canadienne du bison.

Oui, essentiellement, les années 1980 ont marqué le début de la partie industrielle du bison, et il y a certainement eu une augmentation importante.

Encore une fois, nous n'avons pas de données très sophistiquées à explorer, mais nous nous appuyons en quelque sorte sur les données du recensement, qui, bien sûr, datent maintenant de six ans et qui, nous l'espérons, seront publiées à nouveau cet automne. Lors du dernier recensement, nous avons atteint un sommet d'environ 1 000 fermes et d'environ 150 000 animaux.

Emma Harrison: En ce qui concerne l'exportation, la viande qui est exportée est-elle principalement hachée ou désossée, ou s'agit-il d'un animal entier?

• (1240)

Scott Yule: La majeure partie de ce qui est exporté, c'est l'animal entier. Des animaux vivants traversent la frontière et sont transformés aux États-Unis. À un moment donné, une partie était réimportée, en raison du manque de capacité de transformation ici au Canada. Comme je l'ai mentionné, la situation a un peu changé au cours de la dernière année. Il y a eu tout un changement dans les tendances à long terme au cours de la dernière année civile, ce qui est intéressant à observer.

Emma Harrison: En ce qui concerne l'Union européenne, à quoi ressemble le marché du bison?

Scott Yule: Je dirais que c'est stable. Ce n'est pas énorme. Il n'y a pas eu beaucoup de croissance là-bas au cours des dernières années, du moins. C'est une avenue importante pour nous, c'est certain. Les distributeurs y expédient de la viande. Les Européens aiment le bison, c'est certain.

Je pense que nous avons besoin d'être exposés à plus de marchés, mais en même temps, c'est une sorte d'impasse. Comme je l'ai mentionné, notre approvisionnement est en baisse, alors nous n'aurions pas beaucoup de produits supplémentaires à vendre sur ces nouveaux marchés, si nous les avions. En prévision d'un excédent, toutes ces industries et tous ces produits fluctuent, et nous espérons avoir un approvisionnement plus adéquat à un moment donné. La demande augmente, et c'est ce qui est bien.

Emma Harrison: Merci.

Madame Patterson, je ne sais pas si vous pouvez répondre à cette question, mais j'aimerais savoir plus précisément à quoi pourrait ressembler un programme de gestion des risques de l'entreprise pour les nouveaux venus.

Mon père est décédé en 2010, et la ferme est restée fermée. Ma mère, à ce moment-là, avait vendu des tracteurs et tout le reste et avait dû repartir de zéro, alors je peux parfaitement comprendre, puisque j'ai grandi sur une ferme, les coûts engagés pour démarrer une ferme. Plus précisément, dans le temps dont vous disposez, j'aimerais savoir ce que vous aimeriez voir.

Le vice-président (John Barlow): Votre temps est écoulé.

Je suis désolé, madame Patterson.

Emma Harrison: Je suis vraiment désolée. J'aimerais bien le savoir. J'avais tellement de questions sur les bisons.

Le vice-président (John Barlow): Je sais qu'il y a eu beaucoup de questions sur les bisons.

Madame Patterson, vous êtes tout à fait libre de soumettre une réponse par écrit, ou si un autre collègue vous donne un peu de temps pour répondre au sujet du programme de gestion des risques de l'entreprise pour les nouveaux venus, vous aurez peut-être l'occasion de répondre à ce moment-là.

[Français]

Monsieur Lemire, la parole est à vous pour six minutes.

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Yule, je vais commencer par vous. D'abord, je vous remercie de votre présence.

Chaque année, en Abitibi-Témiscamingue, à Ville-Marie, il y a la Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien. C'est un plaisir de pouvoir retrouver les burgers de bison de la ferme Bison du Nord, à Earlington. Alors, vous vous doutez bien que j'ai déjà hâte au mois d'août. C'est un plaisir pour de nombreuses personnes de ma région.

Cependant, comment peut-on s'assurer que la viande de bison, particulièrement, peut être mise en marché dans les commerces, dans les épiceries et dans les restaurants du Québec et de l'Ontario?

Comment peut-on favoriser cette offre sur les menus?

[Traduction]

Scott Yule: Merci beaucoup de la question.

Je dirais que la viande de bison est probablement plus disponible qu'elle ne l'a jamais été dans la vente au détail au pays. Avant la COVID-19, une grande partie des efforts de nos spécialistes du marketing étaient axés sur les services alimentaires. Puis, bien sûr, lorsque la COVID-19 a frappé, ils ont changé de vitesse, et je pense qu'ils voient maintenant cela comme une mesure très positive qu'ils ont prise. La viande de bison se trouve dans la plupart des grands magasins de détail. Encore une fois, en raison du faible approvisionnement, j'appellerais à l'avance avant de me présenter à votre épicerie. Je sais que Costco est devenu le plus grand distributeur de viande de bison au Canada, comme c'est le cas aux États-Unis. Si elle n'est pas dans votre magasin, elle se vend certainement en ligne.

[Français]

Sébastien Lemire: Il y a des producteurs de bison à une dizaine de kilomètres de chez moi, mais une frontière interprovinciale nous

sépare, et il n'y a pas de Costco à Rouyn-Noranda ou en Abitibi-Témiscamingue, évidemment. C'est donc un défi supplémentaire.

Je m'interroge aussi sur notre capacité de transformation à proximité de la ressource, particulièrement dans les milieux ruraux et éloignés. On ressent peut-être les mêmes besoins pour ce qui est de l'agneau ou du mouton.

Comment peut-on répondre aux besoins de transformation, particulièrement en ce qui concerne l'abattage et la mise en marché en région? Je pense au développement de circuits courts et à un écosystème de transformation à une échelle plus locale.

Comment voyez-vous les choses? Comment pourrait-on aider votre industrie à se rapprocher d'un marché plus local?

[Traduction]

Scott Yule: Oui. Je veux dire, il y a beaucoup de ventes à la ferme. Si vous allez sur notre site Web, par exemple, vous verrez où vous pouvez acheter localement, directement de la ferme. Beaucoup de producteurs ont choisi cette voie. En particulier, s'il est difficile de déplacer des animaux vers une usine fédérale, il y a là une occasion à saisir.

Je dirais qu'il y a un grand nombre de producteurs qui le font, surtout au Québec et en Ontario, parce que toutes les usines fédérales ou la majorité de la transformation fédérale se trouvent en Alberta et au Manitoba. Il y en a plusieurs, c'est certain. Le président de notre association vient en fait de l'extérieur de Toronto. Il fait beaucoup de ventes à la ferme. Il a un marché tous les samedis matin. Il y a un certain nombre d'exemples de ce genre. Je pourrais vous montrer, sur notre site Web, où vous pourriez y accéder.

● (1245)

[Français]

Sébastien Lemire: Madame Patterson, voulez-vous réagir?

[Traduction]

Corlena Patterson: Oui, bien sûr. Merci.

Nous avons travaillé avec l'ACIA pour voir comment nous pouvons faire évoluer nos systèmes d'inspection des viandes afin de soutenir la disponibilité de ce produit sur les tablettes des magasins. Quatre-vingts pour cent des moutons et de l'agneau au Canada sont transformés dans des installations inspectées par les provinces, ce qui signifie qu'une fois transformés, ils ne peuvent pas sortir de ces frontières. Étant donné, en partie, la distribution centralisée des viandes et des produits carnés surgelés par les grandes chaînes d'épicerie, il est très difficile non seulement d'acheminer ces produits provinciaux vers les centres de distribution, mais aussi de les acheminer vers les magasins qu'ils approvisionnent dans diverses administrations.

Historiquement, nous avons eu ce que nous appelions — et l'ACIA le cite maintenant — une tentative de soumettre les usines de transformation qui étaient inspectées par les provinces à une inspection fédérale, ce qui aurait permis d'expédier les produits d'une province à l'autre. Dans notre industrie, on appelle cela le « baisser de la mort », et c'est parce qu'on ne peut pas augmenter la production assez rapidement pour remplir ses lignes d'abattage dans les premiers jours de l'inspection fédérale, ce qui entraîne des coûts d'exploitation beaucoup plus élevés. Ils ne pouvaient pas subvenir à leurs besoins pendant la période de croissance nécessaire pour qu'un nombre suffisant de producteurs approvisionnent ces usines afin de remplir la ligne d'abattage et de les rendre rentables. Cela a presque toujours entraîné la fermeture de ces usines.

Le simple fait de suggérer — et nous avons entendu d'autres personnes le dire en cours de route — que tout le monde devrait être inspecté par le gouvernement fédéral n'est pas viable compte tenu du nombre de têtes que nous transformons actuellement, mais un jour, oui, ce sera le cas, avec la capacité d'augmenter au fil du temps.

La proposition rédigée par l'ACIA pourrait être utile à cet égard, car elle offre à une usine provinciale, avec des ententes entre différentes provinces, la possibilité d'expédier de la viande transformée dans ces provinces pour une période limitée de cinq à huit ans, puis de décider si elle veut être entièrement inspectée par le gouvernement fédéral, ou elle peut être inspectée par le gouvernement fédéral certains jours et transformer les produits pour ces déplacements provinciaux. Cela nous permettrait d'acheminer progressivement une plus grande partie de nos produits vers les centres de distribution et sur les tablettes grand public, afin que le consommateur canadien puisse apprécier l'agneau canadien plus qu'il ne le peut actuellement.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci beaucoup.

Mon temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à M. Bonk pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Très bien. Je vais peut-être commencer par adresser mes commentaires à M. Lee et M. Schmidt.

Nous savons que les éleveurs de bétail comptent, par nécessité, parmi les entrepreneurs les plus tolérants au risque aujourd'hui. Face à des marchés très volatils, l'industrie bovine a traversé bien des épreuves. Nous devons composer avec les aléas de la météo. De plus, au Canada, il y a de plus en plus de règlements gouvernementaux, ce qui entraîne des coûts supplémentaires pour nos producteurs. Or, les libéraux ont désormais entre les mains deux choses qui constituent une menace existentielle pour l'industrie bovine canadienne: la renégociation de l'ACEUM et du Mercosur. Comme on le sait, le Mercosur est une véritable source d'inquiétude pour l'industrie bovine canadienne.

Monsieur Lee, je vais peut-être vous poser la question suivante très rapidement: pouvez-vous nous donner un aperçu des répercussions potentielles et de l'effet dévastateur que ces mesures auront sur l'industrie bovine canadienne?

Ryder Lee (directeur général, Association canadienne des bovins): Vous avez très bien décrit la situation. Je m'intéresse aux solutions simples et, souvent, elles ont des répercussions secondaires ou lointaines. Or, dans ce cas-là, l'effet est immédiat.

En ce moment, on se concentre sur l'abordabilité des aliments. L'idée est d'importer davantage pour faire baisser les prix. Au Canada, nous importons déjà 30 % du bœuf que nous vendons. Les répercussions que cela pourrait avoir sur le marché sont déjà prises en compte dans les prix.

Nous avons un petit troupeau, et certains signaux positifs incitent des gens comme M. Schmidt à peut-être garder quelques génisses, quelques vaches afin de reconstituer ce troupeau. Si nous déplaçons l'approvisionnement que cela permettrait d'assurer, nous faisons disparaître ce signal. Cela nous empêche de reconstituer notre troupeau. La mise en œuvre de cette mesure ne nous permettra pas de bénéficier des avantages qui y sont prétendument liés.

Le simple fait de pouvoir cocher une case et de dire que nous avons obtenu ce nouvel accord ne constitue pas une victoire.

● (1250)

Steven Bonk: Je vous demanderais de nous parler très rapidement des problèmes phytosanitaires et de traçabilité auxquels nous pourrions être confrontés au Canada. Je sais que cette situation aura également une incidence sur les bisons, car ils sont exposés aux mêmes risques de maladie que les bovins.

Ryder Lee: La question relative à l'ACEUM est également très importante. Notre principal client dans le domaine des exportations a une certaine expérience avec le bœuf de l'Amérique du Sud, et est au fait de la lenteur avec laquelle les cas d'ESB y sont signalés. Il existe des problèmes de confiance de ce genre. Il y a longtemps que nous sommes allés là-bas pour inspecter leur système de salubrité des aliments. Le bilan n'est pas très bon. Notre principal client pour nos exportations n'est pas à l'aise avec cette situation.

Il ne faut pas seulement penser à notre marché intérieur; il faut aussi penser à notre plus important marché d'exportation et aux mesures qui y seront prises si nous sommes perçus comme acheminant cet approvisionnement vers l'Amérique du Nord par des moyens détournés.

Steven Bonk: Exactement.

Monsieur Schmidt, pourriez-vous nous dire rapidement ce que vous en pensez? Si le gouvernement libéral signe l'ACEUM et utilise le bœuf comme monnaie d'échange, quel signal cela envoie-t-il aux jeunes Canadiens qui souhaitent se lancer dans l'industrie bovine?

Brayden Schmidt: Je vous remercie de la question.

Je pense que les jeunes hésiteront davantage à investir et à développer leurs activités. Nous sommes dans une période très prometteuse pour la jeune génération, compte tenu de la valeur en ce moment. Je pense que toute perturbation dans les négociations avec nos homologues commerciaux aurait une incidence considérable sur la volonté des jeunes à reprendre la ferme familiale à temps plein ou à investir exclusivement dans l'entreprise.

Steven Bonk: Je vais adresser le prochain commentaire à M. Yule.

Ce matin, je me suis entretenu avec un producteur de bisons de ma circonscription. Il m'a confié que les politiques du gouvernement représentaient la plus grande menace pour ses activités. Il parlait précisément de l'ACEUM. Pourriez-vous nous en dire plus sur ce que vous avez dit tout à l'heure au sujet de l'importance de cette question pour l'industrie canadienne du bison et du risque que cet accord ferait peser sur la production future au Canada?

Scott Yule: J'ai brièvement mentionné dans ma déclaration liminaire qu'il y a deux ans, 80 % de nos animaux étaient exportés vivants vers le sud de la frontière. Nos responsables du marketing avaient accompli un travail remarquable pour y parvenir, sans avoir connaissance de certains des problèmes qui risquaient de se poser à la frontière, en augmentant la capacité d'abattage et en stimulant la demande ici au Canada. Ils ont fait un excellent travail.

Même l'an dernier, avec cette réduction du nombre d'animaux qui traversent la frontière, c'était toujours 50 %. Si quelque chose devait arriver à cette frontière, ce serait dévastateur pour l'industrie — non seulement ici, mais aussi aux États-Unis. Nos homologues américains s'en inquiètent autant que nous.

Je me considère un peu comme un statisticien. Si je compare le nombre d'animaux que nous avons exportés à celui des animaux abattus aux États-Unis, on constate que là-bas aussi, la demande a beaucoup augmenté. Au cours des 10 dernières années, environ 80 % de leur croissance a été alimentée par les animaux canadiens exportés vers le sud. L'année dernière, lorsque nous avons réduit nos volumes à la frontière, ils ont abattu moins d'animaux en conséquence. Environ 60 % de cette baisse de volume était due au manque d'animaux canadiens.

C'est important pour nos deux industries. Je parle souvent d'une industrie nord-américaine. On n'en élève nulle part ailleurs dans le monde. C'est évidemment entre le Canada et les États-Unis que la majeure partie est consommée.

Steven Bonk: Considérez-vous qu'un programme d'assurance des prix du bétail à coûts partagés serait bénéfique, oui ou non?

Le vice-président (John Barlow): Votre temps est écoulé.

Monsieur Yule, concernant l'assurance sur les prix du bétail, vous pouvez soumettre votre réponse, à moins que M. Connors ne vous laisse répondre à la question.

Monsieur Connors, allez-vous le laisser y répondre?

Paul Connors (Avalon, Lib.): Je vais leur poser une question.

Le vice-président (John Barlow): Excellente réponse. Vous êtes génial. Vous disposez de cinq minutes.

Paul Connors: Merci.

Merci à tous nos témoins d'être venus.

Pour que les choses soient claires, sachez que j'adore les moutons, j'adore les bisons et j'adore le bœuf. J'adore tout ça. Je tenais simplement à ce que cela figure au compte rendu.

Le 28 avril, nous avons reçu ici un témoin de Terre-Neuve, un jeune éleveur de bœufs, qui nous a dit qu'il n'avait vraiment pas accès ou qu'il avait un accès limité aux options d'assurance publique ou privée disponibles pour le protéger contre les phénomènes météorologiques en dehors de... Il existe des assurances pour la stabilité des prix courants, mais cela ne couvre même pas ce dont il a réellement besoin.

Ma question s'adresse aux trois groupes, mais nous pouvons commencer par l'Association canadienne du bison.

Selon vous, quelles améliorations devraient être apportées à l'assurance du bétail pour aider le secteur?

• (1255)

Scott Yule: Nous n'avons absolument aucun accès à des outils d'assurance-prix, donc toute mesure dans ce sens serait bénéfique. Nous cultivons une denrée, et les prix fluctuent. Il y a des phénomènes météorologiques qui vous obligent à vendre ou qui faussent le marché — ce genre de choses. N'importe quel type d'assurance-prix serait très bénéfique.

Paul Connors: Vous n'avez accès à aucune assurance publique ou privée pour votre bétail.

Scott Yule: Pas à ma connaissance, non.

Paul Connors: Qu'en est-il du secteur ovin?

Corlena Patterson: C'est la même chose. Nous n'avons pas de couverture, surtout dans le cadre d'Agri-protection. C'est pourquoi l'une de nos principales recommandations est d'élargir la portée pour inclure davantage d'espèces.

Je pense qu'il est également important, lorsqu'on examine cet enjeu, de tenir compte des différences dans la phase de rétablissement à la suite d'une catastrophe, surtout en cas de perte d'animaux producteurs. Par exemple, lorsqu'une récolte est perdue, on peut en produire une nouvelle l'année suivante. Par contre, si le cheptel reproducteur ou le patrimoine génétique est perdu à la suite d'une catastrophe environnementale — que ce soit parce que les animaux ont dû être vendus ou parce qu'il n'était plus possible de les nourrir en raison d'une pénurie d'aliments due à la sécheresse, d'où la nécessité de s'en départir —, la reconstitution de cette base génétique ne se fait pas en un an. Il s'agit d'un projet qui s'échelonne sur plusieurs années afin de reconstituer et de rétablir le troupeau après un tel choc. Je pense que c'est un élément important, qui fait actuellement défaut.

Il y a une question qui a été posée tout à l'heure, au groupe de témoins précédent, au sujet des assurances privées. Dans notre secteur, nous avons accès, pendant plusieurs années, à une assurance privée très ciblée qui couvrait certaines maladies. Comme le risque de maladie n'était pas jugé imminent, l'adhésion a été limitée. Nous avons tenté de mettre en place une deuxième version couvrant d'autres maladies, mais nous avons constaté que les assureurs privés hésitent à couvrir les maladies du bétail.

J'aime bien l'idée. Je pense qu'il est possible de partager ces risques entre les assurances publiques et privées, en s'appuyant d'abord sur le régime public et en le complétant par le régime privé, au besoin. Toutefois, comme je l'ai dit, il est très difficile de convaincre les courtiers d'assurances d'y participer sans un minimum de soutien provenant des programmes gouvernementaux.

Paul Connors: D'accord.

Je veux donner à l'Association canadienne des bovins l'occasion d'intervenir également.

Brayden Schmidt: Je vous remercie de votre question, et merci aussi de nous donner l'occasion d'y répondre.

Le secteur bovin a la chance de disposer de quelques options d'assurance. Il est important, selon moi, de maintenir une gamme d'options viables pour les producteurs en raison de la diversité du secteur. En ce qui concerne le programme d'assurance des prix du bétail, nous demandons surtout au gouvernement d'instaurer des primes à frais partagés, d'en faire un programme national permanent et de continuer à sensibiliser les gens au programme Agri-stabilité, qui est certes utile pour les segments plus importants, comme celui de l'engraissement, ainsi que pour les exploitations de taille moyenne ou grande.

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des bovins, nous avons également eu la chance d'entendre un exposé d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sur le programme d'assurance pour l'ensemble de l'exploitation. C'est quelque chose qui suscite l'intérêt des jeunes, et nous nous réjouissons également des progrès à venir dans ce dossier.

Paul Connors: À titre de précision, l'assurance dont vous parlez est-elle offerte dans toutes les provinces ou seulement dans quelques-unes?

Brayden Schmidt: Elle est offerte dans la plupart des provinces, mais je vais laisser M. Lee confirmer si elle est disponible partout au pays.

Ryder Lee: Les producteurs de Terre-Neuve-et-Labrador n'y ont pas accès. C'est un outil que les provinces peuvent choisir de mettre en place. Le Québec et l'Ontario ont leurs propres programmes, mais les provinces maritimes — dont Terre-Neuve, je crois — commencent tout juste à s'y mettre. Nous cherchons donc à pérenniser ce programme, au-delà du cadre actuel, et à le rendre accessible partout, bien sûr.

• (1300)

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Connors. Je vous sais gré d'avoir donné aux autres témoins l'occasion de répondre.

Nous allons terminer avec M. Lemire, qui dispose de deux minutes et demie.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Yule, un peu plus tôt, vous avez parlé du programme Agri-marketing. J'ai eu une rencontre ce matin avec des représentants de l'Association des producteurs de canneberges du Québec. Ils nous mentionnaient qu'aux États-Unis, il y a un programme qui permet de faire du démarchage pour des produits moins connus et qui donne une subvention d'environ 10 \$ pour chaque dollar venant de l'industrie. Au Québec, avec Agri-marketing, c'est un ratio d'un pour un.

Croyez-vous qu'il serait nécessaire de bonifier ce programme, notamment pour certains produits de niche ou moins connus sur les tablettes, afin de faire découvrir des produits canadiens à l'échelle internationale?

[Traduction]

Scott Yule: Je vous remercie de votre question.

Nous utilisons le programme Agri-marketing — si c'était bien le sens de votre question — pour promouvoir la consommation tant au pays qu'à l'étranger, notamment aux États-Unis et dans l'Union européenne. C'est un outil précieux.

Le défi pour notre association, c'est que nous avons du mal à trouver les ressources nécessaires pour assumer la part de 50 %. Nous travaillons beaucoup en partenariat avec nos distributeurs, ceux qui vendent la viande, mais s'ils ne sont pas enclins à explorer certaines options, nous devons absorber les coûts, ce qui devient prohibitif, même à 50 %.

[Français]

Sébastien Lemire: Rapidement, pouvez-vous nous parler du marché institutionnel? Comment est-ce que ça pourrait faire partie des solutions? Je pense à tous les réseaux d'écoles, de prisons et d'hôpitaux, entre autres. Évidemment, ça relève davantage des provinces, mais est-ce qu'il y a des garanties ou des marchés qui pourraient être offerts à une industrie comme celle du bison, qui pourrait être mieux exploitée au Canada?

[Traduction]

Scott Yule: Il n'y a pas de son de mon côté. Je ne sais pas ce que je fais de travers. Je n'entends pas l'interprétation.

[Français]

Sébastien Lemire: Comment pourrait-on vous donner un plus grand accès au marché institutionnel? Est-ce que c'est un marché que vous visez? Je pense notamment aux prisons, aux hôpitaux et aux écoles. Ça relève peut-être davantage des provinces, mais est-ce qu'il y a là un marché qui pourrait assurer une stabilité à votre production?

[Traduction]

Scott Yule: Ce serait un marché intéressant à explorer. Nous n'avons pas passé beaucoup de temps à réfléchir à ce marché institutionnel. Nous ciblons surtout les consommateurs ordinaires. Je sais qu'aux États-Unis, dans les programmes scolaires, on sert du bison à beaucoup d'élèves. Cela suscite une certaine controverse là-bas, car c'est le gouvernement américain qui achète le bison, ce qui a, dans une certaine mesure, faussé le marché.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le vice-président (John Barlow): Merci beaucoup, monsieur Yule.

Merci beaucoup, monsieur Lemire.

Je tiens à remercier nos témoins d'avoir été des nôtres. Vous êtes maintenant libres de partir, à moins qu'il y ait d'autres questions.

Monsieur Epp, allez-y.

Dave Epp: Je tiens à dire que vous avez dirigé la réunion avec fermeté, mais équité.

Je sais qu'à la fin de la dernière réunion, il a été question de la comparution éventuelle du ministre. Si Mme Chatel avait un... Je sais qu'elle m'a parlé après la réunion.

Sophie Chatel: La question serait...?

Dave Epp: C'est pour le budget des dépenses. Le ministre était censé comparaître ici.

Sophie Chatel: Oui. Est-ce que le mois de septembre conviendrait pour l'inviter?

Dave Epp: Quand est-ce que le budget des dépenses doit être déposé?

Sophie Chatel: La demande vient de vous. Quand est-ce que...?

Dave Epp: Ce serait dans le cadre du budget principal des dépenses.

Sophie Chatel: C'est vous qui avez demandé la réunion. Avez-vous une date en tête?

Dave Epp: Oui. Ce serait un mardi ou un jeudi, lorsque le Comité siège. Je pense que la question était de savoir si ce serait possible avant la fin du mois de mai, donc avant l'ajournement.

Sophie Chatel: Nous allons également entreprendre l'étude sur la sécurité alimentaire. Je suis désolée, mais je ne sais pas exactement quand le budget des dépenses doit être présenté. Je vous tiendrai peut-être au courant, ou nous pouvons vérifier.

Dave Epp: D'accord, mais je pensais que vous me l'aviez confirmé en privé. J'allais simplement le faire consigner au compte rendu. Je pensais que vous m'aviez confirmé, après la réunion, que le ministre pouvait comparaître. C'était au moment où nous quittions la dernière réunion. Je le précise simplement pour que tous les membres du Comité en soient informés.

Sophie Chatel: La demande d'invitation concerne donc le budget des dépenses, et non l'étude sur la sécurité alimentaire.

Steven Bonk: C'est exact. C'est pour le budget principal des dépenses.

Sophie Chatel: C'est pour le budget principal des dépenses. D'accord.

Dave Epp: Le dépôt se fait avant la fin du mois de mai. Nous nous en occupons en juin. Est-ce exact?

● (1305)

Sophie Chatel: Je suis désolée, mais je vais devoir vous revenir là-dessus.

Dave Epp: Nous examinons le budget des dépenses en juin.

Sophie Chatel: D'accord.

Le vice-président (John Barlow): Si je comprends bien, il s'agit de vérifier si le ministre peut comparaître avant la relâche estivale. Merci beaucoup.

Vous venez d'être témoins des rouages internes par lesquels nous en arrivons à ces décisions difficiles.

Plaît-il au Comité de lever la séance? Oui.

Des députés: D'accord.

Le vice-président (John Barlow): La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>